VOLUME 1. WINNIPEG, MARDI, 24 MARS 1914 NUMERO 45

LA LIBERTE

ABONNEMENTS:

Canada et Etats Unis - - - $1.00
Union Postale - - - - - - $1.50

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-1265

INTERDIT A LA POSTE

Le maître général des postes, l'honorable L.-P. Pelletier, vient de mettre au ban de la morale et de l'honnêteté publique, en lui refusant la circulation par la poste canadienne, la dégoûtante feuille anti-catholique *Menace* publiée à Aurora, Missouri, par un prêtre apostat et dont on voudrait maintenant publier un double en terre canadienne, à Aurora, Ontario.

L'édition américaine dont la venue au Canada est prohibée avait, assure-t-on, une assez forte circulation ici. Nous le croyons sans peine étant donnée la générosité avec laquelle on la distribuait un peu partout, à Winnipeg et dans la province. Trois numéros de cette édition, les 11, 14 et 31 janvier, furent référées aux autorités postales d'Ottawa. Après un sérieux examen de cette feuille, le département des postes lui refuse le droit de circuler par la poste canadienne. C'est lui dire de ne pas franchir la frontière.

Devant cet échec de l'édition américaine, on a tenté d'en publier un double à Aurora, Ontario. Mais le département des postes a l'oeil ouvert et déjà les futurs éditeurs ont été avertis que leur petit devrait être tout à fait inoffensif.

* * *

Comme on le comprendra aisément, cette mise au rancart a provoqué un formidable accès de colère dans la taverne de la *Menace*. Dans l'un de ses derniers numéros, elle dénonce les séides du Pape qui l'auraient, à Ottawa, exécutée par crainte de la vérité.

Afin de démontrer à nos lecteurs l'opportunité et la sagesse de la conduite de l'administration des postes, nous croyons bon de reproduire le bref résumé que nous faisions le 16 septembre 1913 d'un numéro de *Menace* distribaé aux protestants de Saint-Claude et de cette région:

D'abord le titre *The Menace* flanqué à gauche et à droite de la déclaration de guerre à Rome l'Eternelle Ennemie. A gauche, dans un rectangle, un crâne, sur os en sautoir coiffé de la tiare, avec l'inscription: "Temporal power. A public menace." Le pouvoir temporel. Un danger public. A droite, également dans un rectangle, une école publique, avec l'inscription: "The antidote for papal poison." L'antidote au poison papal.

Ca débute bien: c'est significatif. Mais ce n'est que le début. Suit le plat de résistance. A vrai dire il y en a plusieurs, car les lecteurs ont un estomac d'autruche. Ils digèrent tout.

Premier plat de résistance.

Manchette de sept colonnes et gros caractères gras afin de bien frapper l'attention du lecteur. Et ça marche.

"People, Press and Pulpit Unite in Denouncing Attack on Jeremiah J. Crowley, of Cincinnati, While... les lecteurs un peu timides sont priés de sauter ce paragraphe... One Thousand Rifles Are Said to be Stored in Basement of the Catholic Church!"

Ce sont des "Winchester" nous apprendra plus loin *The Menace*, chacun fourni de douze rondes de cartouches.

Cela prend une bonne demie page. L'autre est employée à nous raconter l'attaque de la population de Pittsburg contre un prédicateur protestant. Cette attaque aurait été faite à l'instigation de la police.

Une douzaine de correspondants versent en seconde page de copieuses élucubrations contre Rome.

La septième colonne annonce qu'on vend au bureau du journal toutes les brochures imaginables contre le Pape, les Jésuites, les Couvents, etc.

La troisième est toute consacrée à dénoncer Rome la grande persécutrice.

La quatrième débute par des lettres des lecteurs. Un tas de bons diables qui veulent croquer du Pape. Puis l'histoire des terribles méfaits de bonnes religieuses. Enfin une dépêche de Chicago. La police qui a charge des malfaiteurs—de la plume comme du reste—y a décrété des mesures préventives telles que *The Menace* ne pourra guère circuler à Chicago. D'où, colère noire.

ORGANISONS LES JEUNES

Dans l'unique but de provoquer chez nos bien-aimés pasteurs le désir de former dans chacune de leurs paroisses un cercle d'études de Jeunesse Catholique et de faire maître chez nos jeunes gens le désir de répondre à l'appel de leurs curés nous avons publié ce travail sur les cercles d'études. Avant de le terminer il nous reste à démontrer que le cercle d'études est la source d'une indissoluble amitié.

L'amitié est une forme de l'amour, de l'amour dans ce qu'il a de plus pur, de plus durable. L'amour présidait à la création, il a été la loi de conservation de la nature et de la société, seul il explique la prospérité des nations, parce que par essence il est constructif; la haine est un sentiment diabolique qui dispute à l'amour la souveraineté du monde, qui s'introduit dans la société pour y ruiner les principes d'autorité et y établir l'anarchie, pour y soulever les classes contre les classes, les individus contre les individus, et diviser les nations par la guerre politique et la révolution sociale. L'amour des âmes, qui est le fond même de la religion chrétienne, explique que la religion soit pour les nations qui l'épousent une source de bénédiction et que l'heure du divorce d'un peuple d'avec la religion sonne en même temps l'apparition de la révolution et de l'anarchie. D'instinct la nature humaine se porte vers l'amour comme vers un bien: mais les griffes de l'esprit du mal disputent les coeurs au Dieu d'amour et si les fils de lumière n'y prennent garde, le prince des ténèbres n'a d'autre souci que de leur arracher l'empire du monde des âmes.

Jésus-Christ a aimé les âmes, il nous a transmis cet amour et de cet amour naissent toutes les oeuvres chrétiennes, de cet amour doit naître le cercle d'études de Jeunesse Catholique. Mais l'amour des âmes qui est à l'origine de tout bon cercle d'études, cet amour des âmes qui se surajoute à tous les autres, et qui loin de les détruire les exalte et les transforme jusqu'à en faire quelque chose de divin, cet amour dis-je fait naître entre ceux qui lui ont ouvert leur coeur un sentiment fait de douceur et de force, une amitié plus riche et plus durable que toute autre amitié. Ce n'est plus cette vague et inconsistante sympathie, cette unité accidentelle de sentiments, que l'éloignement, l'âge, les revers de fortune anéantissent; non, c'est une "convenance immatérielle, une ressemblance mystérieuse entre l'invisible beauté de ces âmes qu'une même foi, une même espérance a jetées dans la lutte, côte à côte avec un même drapeau, un même idéal qui les domine, leur fait oublier leurs concepts individuels et les emporte dans un même souffle d'enthousiasme et de générosités. Le temps affermit ces liens, les bonnes actions, les gestes généreux, les sacrifices et les dévouements accomplis en commun rendent plus actif ce commerce des âmes qu'aux premières heures du cercle, un reste de fanatisme empêche de prendre forme.

Chaque réunion nouvelle, la lecture de la revue mensuelle, apportent un nouvel élan, jusqu'à l'heure des congrès. Ah! c'est dans les congrès qu'on la sent vibrer cette communauté d'âmes. On se connaît tous sans s'être jamais vu, point de formalisme gênant, de supériorité écrasante, d'envie déprimante, c'est une assemblée d'ouvriers qui se reposent ensemble de leurs longs labeurs en examinant l'oeuvre accomplie, les erreurs faites, les modifications à apporter au plan poursuivi. Et ceux qui les voient ont aux lèvres la phrase de la Rome antique: "Voyez donc comme ils s'aiment."

Vienne l'heure de sortir de ce mouvement de jeunesse pour entrer dans une oeuvre plus conforme aux exigences de l'âge mur, la longue liste des beaux gestes dont la mémoire emporte la liste et le coeur l'emprunte, fait vivre quand même cette amitié qui n'a point de semblable, qui naît avec le cercle d'études et qui disparaîtra avec l'organisation de la Jeunesse Catholique.

Et maintenant un dernier mot à ceux qui se sont donné la peine de lire ces articles; l'heure de la persécution n'est pas loin, le fanatisme qui a aidé en 1880 le parti libéral à marquer son front de l'indelebile marque de "l'Injustice" semble vouloir reprendre sous d'autres formes le cours de la persécution de "l'idéal catholique".

Bien que le seul jeu des naissansances augmente notre nombre d'une façon admirable, cependant l'afflux continuel de l'émigration tend continuellement à diminuer notre poids dans la balance politique. Seule la *force dynamique d'une élite catholique* pourra conserver à notre minorité ses droits et son influence. Il est inutile de compter sur autre chose, après l'aide de Dieu, que sur l'organisation puissante des forces catholiques groupées à la suite d'une élite puissante, sérieuse, et d'un dévouement indiscutable à la cause catholique.

Il serait mieux autrement de laisser à nouveau retomber de tout son poids sur les épaules de nos bien-aimés pasteurs, le souci de défendre les intérêts de la minorité catholique, il y aurait au moins l'avantage de l'unité d'action. *Mais notre devoir de catholique alors, nous l'aurions réduit à son minimum, nous nous serions prêté à une odieuse castration morale et religieuse*, nous serions les figuiers stériles auxquels le Seigneur demande en vain des fruits.

Or il est pratiquement impossible de compter sur l'existence d'une élite catholique militante, s'il ne s'est point fait auparavant un *travail d'initiation des jeunes* au rôle de soldat de Dieu et de l'Eglise qui les attend. Les dirigeants de l'A. C. J. C. qui convoitent et travaillent à préparer une élite catholique ne peuvent se faire d'illusions, il leur faut la *coopération des instituteurs et professeurs catholiques, celle du clergé paroissial dirigé par la parole de l'Evêque*.

Puisse le Seigneur entendre le voeu que je forme de voir un jour tout ce qu'il y a de bon dans la jeunesse catholique au Manitoba groupé à Saint-Boniface autour de notre courageux évêque pour crier aux fanatiques adversaires: "Halte! nous sommes là! Vous n'irez pas plus loin!"

EN ANGLETERRE

Cela tourne à la crise et presque à la guerre civile. Et si ce n'était la merveilleuse habileté des hommes d'Etat anglais à apporter une solution satisfaisante aux problèmes les plus complexes et les plus difficiles, l'Irlande, séculaire champ de carnage et de ruines, serait le théâtre d'une nouvelle guerre civile.

La crise, apparente dès l'ouverture du parlement anglais, n'a fait que s'accentuer et s'aggraver de jour en jour. Elle le continue d'heure en heure. De puis la violente scène survenue aux Communes entre M. Devlin, nationaliste irlandais, et Carson, le chef de la révolte, scène suivie du départ de Carson pour Belfast et d'une motion de censure du gouvernement par le chef de l'opposition, les événements se sont précipités de plus en plus menaçants et fleurant la poudre. Des députés en sont presque venus au coups de poing. Des hommes l'affolement passa aux femmes. Sur l'ordre du département de la guerre, les garnisons des autres provinces de l'Irlande se transportent dans l'Ulster et assument la garde des arsenaux et des places fortifiées. Deux navires de guerre ont mouillé dans le port de Dublin prêts à l'action. Le roi et le ministre de la guerre confèrent de la situation. Les réserves irlandaises mobilisent. Une rumeur de guerre emplit les principales villes. De sinistres bruits courent les rues. L'armée fléchit: de nombreux officiers démissionnent. Sir John French leur donne immédiatement des successeurs.

Telle était la situation à la fin de la semaine. Si dimanche n'a pas vu les scènes de désordre et les conflits prédits, la situation n'en a pas moins continué à se tendre. Les déclarations du colonel Seely, secrétaire de la guerre, hier, à la chambre des communes, donnent encore plus d'acuité à la crise. Les officiers démissionnaires devront rentrer dans les cadres: le gouvernement ne permettra aucune défection dans l'armée.

Les positions sont maintenant bien tranchées. Et si, jusqu'ici, le gouvernement a paru hésiter et reculer devant les menaces de l'Ulster et de Carson, tout fait prévoir maintenant qu'il mâtera à n'importe quel prix les rebelles. Le transfert des troupes des autres provinces dans l'Ulster, le renforcement des garnisons des arsenaux et les dernières déclarations du secrétaire de la guerre ne peuvent que consolider sa position. La majorité obtenue par M. Asquith dans le vote qu'a nécessité la motion de censure du chef de l'opposition démontre que toute la coalition libérale, ouvrière et nationaliste fait bloc derrière lui. Pour le parti libéral, le Home Rule semble une question vitale. Comme le déclarait M. Asquith, c'est "à prendre ou à laisser". Ses troupes ne sauraient retraiter sans un désastre quasi irréparable.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur.

Votre correspondant Jean-Baptiste est évidemment un homme intelligent et bien disposé. Je lui soumets les quelques considérations qui suivent en vue de favoriser une action commune après échange de vues faite d'une manière courtoise. Je suis de votre opinion, cher monsieur Jean-Baptiste, et avec vous je déplore l'étroitesse du partisan politique aveugle, conservateur ou libéral. Mais dans l'occurrence la position me semble singulièrement simplifiée.

Nous avons le noeud coulant de la loi scolaire au cou et aucun des deux partis ne veut l'enlever, c'est regrettable, mais c'est aussi brutalement clair que c'est regrettable.

Autre constation. Un coup d'oeil jeté sur les comtés que nous contrôlons nous montre, jusqu'à l'évidence, que cette fois encore nous ne sommes pas de taille à parler en arbitres de la situation dans l'enjeu électoral. Grandissons et laissons croître nos griffes. Elles poussent bien, c'est consolant de le constater.

Entre temps, il faut vivre. Le Gouvernement, comme tout, veut bien ne pas tirer sur la corde. Je dis "comme tout" car je ne suis pas naïf et je connais les pensées intimes de quelques-uns de ses membres. L'opposition libérale veut franchement, ouvertement et énergiquement tirer sur la corde: elle s'y est même engagée par document public. Les catholiques sont froidement et publiquement avertis. Gare aux naïfs qui voudraient encore se berçer d'illusions.

La conclusion!

Dirai-je avec Jean-Baptiste:

"Indépendence des partis politiques par rapport aux questions religieuses et nationales, et partisans seulement quant aux affaires purement politiques".

Non, pas maintenant au moins.

Et pourquoi?

Parce que mon vote donné sur une question purement politique peut faire arriver au pouvoir celui qui a publiquement promis de m'étouffer au point de vue religieux, et mon vote ne peut être divisé.

La conclusion? Mettre une roche sur le chemin que va parcourir le pied d'un certain monsieur, avant d'arriver jusqu'à moi. Ca peut lui faire plus de mal qu'il ne croit.

XX.

* * *

Winnipeg, 17 mars 1914.

M. le Rédacteur de la *Liberté*,

Dans son numéro du 10 mars, la *Liberté* a publié un excellent article de M. l'abbé St-Amant sur les caisses populaires, ayant pour titre: "Une leçon de l'étranger."

Je ne puis cependant m'empêcher de protester contre une phrase de cet article concernant la France. Cette phrase exprime une opinion que j'ai malheureusement constatée assez souvent ici, au Canada, parmi les Canadiens-français. Et je dis, malheureusement, parce que, à mon avis, elle n'est ni juste, ni vraie. Voici cette phrase. "Cette belle France qui marchait autrefois à la tête des nations, est descendue presque la dernière des nations de second rang."

Je me demande à quelle source de renseignements l'honorable auteur a bien pu puiser pour avancer une pareille énormité! Qu'au *seul* point de vue politique et militaire, après les désastres de l'année terrible et pendant une période de vingt à vingt-cinq ans, on ait pu soutenir cette thèse, à la rigueur, cela pourrait encore s'expliquer. Mais aujourd'hui, non. La France a passé par des épreuves plus dures et supporté des éclipses plus sombres. Elle n'en est pas moins toujours restée ce qu'elle devait être. La patrie de Jeanne d'Arc, sanctifiée, comme elle l'est, par des lieux bénis, comme ceux de Lourdes, Paray-le-Monial et tant d'autres, ne peut pas perdre la place que Dieu lui a assignée, car elle est, peut-être plus nécessaire au monde entier qu'à elle-même, si je puis m'exprimer ainsi.

Qui donc, dans les arts, dans les sciences, les lettres, aussi bien que dans les finances, oserait, aux yeux du monde, la reléguée au dernier rang des nations de second ordre? Et enfin, comme nation catholique et à ce seul point de vue, aurait-on le droit de le faire, après avoir jeté un coup d'oeil sur les comptes-rendus des missions étrangères et de la propagation de la foi? Non, mille fois non, n'est-ce pas? Eh bien, alors! Que reste-t-il? Il reste ceci, que pour nous autres catholiques, nous devons déplorer qu'elle soit, momentanément, sous le joug d'un gouvernement absolument exécrable. Mais, il ne faut pas vouloir la regarder à travers ce prisme-là, et encore bien moins la juger d'après les actes de ses gouvernants, dont l'esprit n'est pas unique, puisqu'on le retrouve sous toutes les longitudes et toutes les latitudes. Les catholiques de toutes les nations, n'ont-ils pas à lutter partout contre lui? Au Manitoba comme en Ontario, à Rome comme à Paris?

Oh! ce Paris, tête et coeur de la France! Que n'a-t-on pas dit, que ne dit-on pas encore sur lui! Mais aussi, comme le disait dernièrement Monseigneur Shaeffer, évêque de Tarbes et de Lourdes, dans une réunion des malades guéris à Lourdes, tenue à Paris même le 30 novembre 1913: "Ce Paris, qu'on a appelé avec raison le cerveau, la lumière du monde, et qui, en définitive, malgré ses points noirs, —(il y en a même dans le soleil)— est comme une lumière bienfaisante qui projette ses rayons sur le monde entier." Et il ajoutait: "A ce sujet, laissez-moi vous faire une observation, qui s'est présentée à mon esprit, l'autre jour, tandis que je passais dans la rue de Babylone (et je ne vous apprendrai pas qu'on surnomme parfois Paris la Babylone moderne). Or, dans la rue de ce nom, il y a face à face, d'un côté le séminaire des missions étrangères, qui approvisionne d'héroïsme le monde entier, et, de l'autre, les Soeurs de la Charité. Voilà, mes chers amis, comment Paris est Babylone."

C'est en pensant à tout cela, que je me demande pourquoi, dans ce pays-ci, on trouve, si souvent, ce parti-pris de dénigrer, de rabaisser la France aux yeux des populations en ne la montrant que sous la vilaine défroque de ses gouvernants, au lieu d'en dévoiler ses grandeurs, ses sublimités, ses splendeurs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

F. Mollot.
326 rue Young.

EGLISE INDEPENDANTE

Les journaux quotidiens ont souvent parlé depuis un an "d'église catholique polonaise indépendante". D'abord au sujet des démêlés du chef de cette église à Winnipeg avec une jeune fille, puis de la mort d'un ex-prêtre catholique attaché à cette secte et enfin de la "consécration" de "l'évêque" Markiewick.

"L'Eglise Polonaise Indépendante"—peu importe les multiples noms que lui donnent ses "pasteurs"—est née aux Etats Unis. Même, à l'époque de sa plus grande splendeur, le nombre de ses adhérents ne dépassa jamais trente mille. Elle n'a pas de doctrine précise et s'efforce de copier certains côtés du catholicisme.

C'est par ses chefs qu'elle s'affirme et veut s'imposer. Notre confrère polonais, la *Gazeta Catolika* lui fait une guerre de tous les jours et ne cesse d'arracher à ses pasteurs leur masque d'hypocrisie. Cette semaine, elle publie un long document donnant l'historique de la carrière des principaux chefs de cette secte. En face de la réclame que les journaux de Winnipeg ont fait à cette secte, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître les grandes lignes de ce document.

Le chef de cette secte est un ancien moine franciscain italien défroqué qui se consacra lui-même évêque. Kloz, le second de ses pontifes, est un cordonnier. Curé d'une paroisse indépendante de Cleveland, ses ouailles le chassèrent parce que trop ignorant. Dans ses pérégrinations d'un centre polonais à l'autre, Kloz a prétendu être un vrai prêtre envoyé de Rome et soustrait à la juridiction de tous les évêques. Hodur, le troisième de la bande, a été chassé d'un séminaire de Gracovie. Ordonné à la prêtrise par l'évêque de Scranton, il fut bientôt suspendu et excomunié. Lui aussi s'est créé évêque.

Un petit incident permettra de juger l'évêque "indépendant" de la rue Burrows. Au mois de février dernier, il fut invité par Kloz à assister à la dédicace de son église. Pendant la cérémonie il s'aboucha avec les syndics, apprit d'eux que Kloz recevait un salaire mensuel de $50. Il leur offrit un de ses prêtres à $35. L'offre fut acceptée. Kloz dut déménager.

Ce Kloz a, paraît-il, une jolie manie. Il aime jeter du "poil à gratter" dans le lit des dames et dans leurs sous-vêtements.

Oh! quels jolis pasteurs!

UN APPEL

Oui, électeurs de Saint-Léon, de Somerset, de Notre-Dame de Lourdes, attention. (Ce qui se dit ici, à propos des électeurs des trois endroits désignés peut s'appliquer d'une manière générale là où l'électorat catholique français est en minorité, là où l'organisation n'a pu encore se créer.)

Ainsi, c'est bien décidé: le 27 de ce mois verra éclore le, ou les "dignes spécimens" chargés de nous représenter et de défendre nos droits et nos intérêts méconnus ou menacés.

Ainsi, encore! quelques groupes d'hommes sans souci des espérances entrevues; faisant "fi" des propositions énoncées, parce qu'elles "embarrassaient et gênaient certaines vues", croyant avoir à bon marché raison de nos piètres volontés, auront agi en dépit de nous-mêmes et en notre nom.

Fort bien: il fallait s'y attendre. Que peut-on espérer des comités de partis? Nous eussions cependant été en droit de compter sur l'esprit "catholique et patriote", de ceux des nôtres qui constituaient ces comités: il n'en a rien été.

L'organisation catholique projetée, si belle, si noble dans son but n'aurait donc pas de raison d'être. Va-t-il falloir dès le début, alors que les forces combinées des partis, de l'inertie, de la malversation se liguent, et suscitent des embarras à la grande idée naissante: lâchement l'abandonna? Non, mille fois non, car le seul succès de la revendication des droits des Canadiens-français est tout dans ce mouvement.

Merci à "Jean-Baptiste" heureux de vous rencontrer sur ce terrain et de batailler à vos côtés, en frère d'armes: je vous secoue vigoureusement les phalanges.

Puisque de par la force des choses, il nous est impossible pour cette fois de procéder à la présentation d'un candidat de notre caractère; puisque, sans souci de notre dignité, on nous impose l'obligation de subir... et de supporter un "être" qui n'est ni de notre sang, ni de notre confession (savoir seulement s'il en a une) il paraîtra donc bon et utile que nous prenions nos petites précautions.

En conséquence, nous adressons un appel direct aux électeurs catholiques des diverses paroisses plus haut mentionnées de se réunir dès que la nomination des différents membres à élire sera chose faite et se constituer en comités dits catholiques qui agiront au nom des paroisses respectives. Ces comités verront le "sujet" à élire, ils lui soumettront au nom des électeurs qu'ils représentent les simples petites conditions suivantes: Que M. Un tel s'engagera (pas de paroles, du bon papier), à respecter les droits du citoyen Canadien-français, et à donner son support à la question vitale pour nous, l'enseignement bilingue. Moyennant cela, nous catholiques de langue française, nous nous engageons à lui donner, unis, comme un seul homme, l'appui de nos bulletins de vote.

C'est simple et c'est clair; nous n'irons pas par quatre chemins. En cas de refus il ne nous restera qu'à regarder les loups s'entre-dévorer, à nous tenir sur la défensive et à nous organiser sérieusement.

Ici, il est peut-être bon de répondre à certaine objection, dont voici la formule: Vous désirez que je n'accorde mon vote qu'à l'homme qui prendra l'engagement de supporter nos écoles, et qu'en cas de refus je m'abstienne totalement, mais dans ce cas l'adversaire peut l'emporter, et nous serons "fichus". Et puis après, que voulez-vous que ça me fasse à moi? Tiens! la belle affaire! Alors selon le bon monsieur qui fournit l'objection, il faudra voter quand bien même on nous enverrait le pied quelque part??? Non, mais je vous remercie infiniment, car ce serait de l'absurdité, si le "Monsieur" en question refuse de signer les justes et honnêtes réclamations ou garanties que nous nous chargeons de lui soumettre, c'est qu'il a promis d'autre part de nous être nuisible. C'est qu'il aura promis comme "fils de la veuve", comme orangiste, de nous mordre au talon quand se présenterait l'occasion.

Ecoutez cette petite histoire:

Un jour, sur son chemin, un honnête homme fit la rencontre de deux personnages. L'un lui tint à peu près ce langage: Mon bonhomme je ne vous aime pas du tout; sachez que vos manières et vos gestes me déplaisent souverainement, votre langage, votre vue m'offusquent. Soyez persuadé qu'à la première bonne occasion qui se présentera de me débarrasser de vous je le ferai sans hésiter. C'est correct, répondit l'honnête homme. On se le tient pour dit. Un homme averti en vaut deux, dit-on, on prendra ses précautions. Merci quand même, aimable "assassin" pour votre belle franchise; vous êtes peut-être un peu fanfaron.

Inquiet cependant notre homme poursuit son chemin, quand il croit reconnaître dans un deuxième voyageur qui est le second personnage, un ancien obligé qui, grâce à son appui a réussi à se créer une assez bonne position. Cher monsieur, redit notre première connaissance, vous me voyez dans un pénible et cruel embarras. Un homme que je connais à peine, pris d'une rage satanique, est venu il y a quelques instants me prodiguer des injures imméritées, il m'a même, je crois, menacé de mort. Oh! vous qui, reconnaissez-le, grâce à mon faible appui, avez pu réussir à obtenir un poste d'influence, ne ferez-vous pas quelque chose en ma faveur, pour me protéger et réduire les menaces de ce fou furieux.

Ecoutez-moi, fit le second gentleman, de cet homme vous en parlez à votre aise. Sachez qu'il est très intelligent et qu'une divergence bien faible en matière politique nous sépare seule: c'est vrai que je vous dois beaucoup, mais néanmoins il m'est impossible de faire quoi que ce soit en votre faveur, pour la bonne raison que les amis de cet homme sont mes amis, et qu'ils ont plus que vous aidé à ma position actuelle. Un pacte contracté avec mes amis me lie à cet homme: s'il vous tue, je dois lui prêter main-forte; donc, cher monsieur, ne comptez pas sur moi. Mille regrets vous savez.

Que dites-vous de la petite histoire? Est-elle assez triste? E

(A suivre sur la pa[illegible]

UN APPEL

(Suite de la page 1)

elle assez réelle et frappante. Que feriez-vous si vous étiez l'honnête homme? Vous ne vous sauveriez pas mais vous bondiriez sous le double outrage. De retour parmi les vôtres, vous les assembleriez, vous leur communiqueriez votre légitime indignation, et sans crainte, dans la plénitude de votre droit de vivre respecté, droit menacé, vous vous armeriez et vous vous prépareriez à défendre votre liberté, votre vie. Vous seriez résolu à vendre chèrement votre vie et à la disputer le plus possible à vos diaboliques ennemis.

Eh bien! cette historiette, ne la reconnaissez-vous pas? N'est-elle pas la nôtre. L'honnête homme, c'est nous tous catholiques et français. Ce sont nos habitudes, notre caractère, notre religion, notre langue qui offusquent l'ogre affamé orangiste, franc-maçon qui s'en vient vers nous son programme sectaire en main. Le deuxième personnage figure, celui qui vient à nous la main tendue, mais qui refuse d'accorder les satisfactions demandées. Vous semble-t-il digne de votre confiance?

Canadiens-français, Français, Belges, Suisses, etc., catholiques, disons arrière à toutes ces mesquines idées de partisannerie, idées néfastes, si habilement entretenues par l'or, les promesses, les positions qu'offrent en récompense nos plus sûrs ennemis, "les partis politiques quels qu'ils soient". Si nous savions, si nous voulions être "unis", de quel poids nous pèserions dans la balance des gouvernants ou des aspirants à gouverner. Oui, si nous voulions, aucun gouvernement ne pourrait tenir, et comme l'assiette au beurre est le plus bel appât convoité par les hommes politiques, nul doute que la question pendante depuis 25 ans bientôt ne tarderait pas à se résoudre. Mais il nous faut de l'union, il nous faut veiller, prêts à la lutte, qui ne devra se clore qu'avec pleine justice accordée ou avec le dernier combattant.

Lorrain.

DIX NEUVIEME ANNIVERSAIRE

Mgr l'Archevêque a célébré cette semaine le dix-neuvième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Cette célébration a débuté par une belle soirée à l'Académie Sainte-Marie et se terminera mercredi soir par un grand drame que joueront les élèves du Collège.

Le jeudi matin il y eut grande manifestation religieuse à l'église. Une foule très nombreuse y assistait. Le R. P. Ducharme, directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne prononça un important sermon dont nous sommes heureux de donner le texte à nos lecteurs.

Ut omnes unum sin.—Que ceux que vous m'avez donnés, ô mon Père, soient tous une même chose entre eux et en vous comme vous et moi nous ne faisons qu'une seule chose.—Cette parole du Christ est consignée dans l'Evangile de Saint Jean au verset 21me du chapitre XVII.

Monseigneur,

Lorsque, à la mort du saint évêque dont vous avez recueilli si intrépidement la succession, Monseigneur Laflèche, le vaillant évêque de Trois-Rivières, le vieux prophète, comme vous vous êtes souvent plu à l'appeler, est accouru de la Province de Québec pour venir verser des paroles de consolation et d'espérance dans des coeurs qui se sentaient bien orphelins, en des temps particulièrement difficiles, s'adressant à ce peuple fidèle qui perdait un tel père, il a dit ces paroles qu'il n'est pas inopportun de rappeler aujourd'hui: "N'ayez toujours qu'un coeur et qu'une âme pour continuer de travailler sous la direction sage et prudente que ne manquera pas de vous donner le successeur que le Saint-Siège choisira pour la continuation de l'oeuvre si importante de son fécond apostolat".

Cette "sage et prudente direction", depuis dix-neuf ans, vous n'avez cessé de la donner, Monseigneur, et en la donnant, toujours vous avez eu devant les yeux ce motto que vous avez accepté comme un commandement sacré: DEPOSITUM CUSTODI. Garder le dépot qui vous a été confié.

Aussi grâce à vos énergiques et saintement libres protestations, grâce à vos inlassables revendications, jointes à l'obéissance aussi respectueuse que ponctuelle à la direction du grand Voyant d'Israël, vous avez pu dire constamment et publier à la face du monde, "pour nous, hommes fièrement libres, catholiques convaincus, il ne peut y avoir de paix que dans la Justice. Nous ne pouvons nous déclarer satisfaits que dans la pleine reconnaissance de nos droits.... Nous n'accepterons jamais ni l'école neutre, ni l'université neutre, ni l'obligation d'envoyer nos enfants à l'école neutre".

Monseigneur,

Vos collaborateurs et vos ouailles, en cette solennelle circonstance sont réunis autour de votre trône, au pied des saints autels, sous le regard du Maître éternel des siècles, pour rendre à Dieu des actions de grâces pour cette faveur incomparable de leur avoir donné un chef selon son coeur. On l'a écrit avec raison, il suffit d'un Saint pour transformer tout un pays. C'est que l'influence d'un homme est immense, quand surtout cet homme est l'oint du Seigneur et son Porte-Verbe. Vous avez été et vous êtes le Porte-Verbe au milieu de votre peuple, Monseigneur, vous avez été l'élu de Dieu et son envoyé, en ces temps de diplomatie à outrance, pour répéter le *non possumus* des Apôtres. Vous êtes la revendication vivante des droits de la vérité et de la justice. Et si, à l'heure présente encore, nous pouvons tout espérer pour la reconnaissance de nos droits, c'est à vous que nous le devons, c'est parce que jamais la moindre parcelle des principes n'a été sacrifiée. Et la cause catholique vous en doit d'éternelles actions de grâces.

Mais, dans cette lutte dont les âmes de nos enfants sont l'enjeu, si vous êtes la tête qui dirige, si vous êtes la voix qui proteste et qui instruit, vous avez besoin de ne vous sentir pas seul. Les protestations, pour opportunes et hardies qu'elles soient, ne suffisent pas: il faut l'action, il faut l'action commune, il faut l'union des forces. *Ut unum sint.* Si le frère aidé de son frère est comme "une ville fortifiée", au langage de l'Ecriture, que sera le Père porté sur les mains, sur les poitrines de la multitude de ses enfants?

Or, cette union des forces ne peut s'opérer que dans la discipline, c'est-à-dire dans la reconnaisance pratique du principe de l'autorité.

Examinons, en quelques considérations très brèves, comme il est auguste et bienfaisant le commandement dans cette société universelle, faite pour tous les peuples et tous les siècles, la sainte Eglise catholique dont nous réclamons l'honneur d'être les enfants.

Le fondement de l'autorité, où le trouvons-nous? *Omnis potestas a Deo*, c'est de Dieu que tout pouvoir procède. Or Dieu a parlé au monde par son Verbe, le Christ qui, étant Dieu comme son Père, est venu dans une chair passible et mortelle, qu'Il devait rendre divine, nous enseigner toute vérité, et établir son Eglise à laquelle Il a confié toute sa puissance. Tout pouvoir, a-t-Il dit, m'a été donné au ciel comme en la terre; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.

L'Eglise donc parlant au nom du Christ doit être écoutée. L'Eglise donc commandant au nom du Christ doit être obéie. Dans toute société, ne fut-ce qu'une société sportive quelconque, il y a, il y faut le commandement. Autrement elle se disloque et ses membres sont dispersés. Rien donc d'étonnant alors que le Maître, ayant résolu—pour donner à notre foi tout son mérite—de ne gouverner pas visiblement l'Eglise qu'Il était venu fonder, y ait établi l'autorité, l'autorité, cette force qui réunit en un faisceau compact et puissant toutes les unités dont se compose une société.

Or cette force, il faudra qu'elle soit d'autant plus grande que la société qu'elle est destinée à régir est plus considérable. Il s'ensuit donc, comme conclusion immédiate, et à ne considérer les choses qu'au seul point de vue humain et rationnel, que l'Eglise, étant une société universelle, pour subsister, nécessairement il faut qu'Elle jouisse de l'autorité la plus haute qui soit.

De plus, étant une société spirituelle, elle doit pouvoir commander non-seulement les actes extérieurs, mais son activité doit atteindre les esprits eux-mêmes, l'intelligence, le coeur, la volonté. Aussi n'y a-t-il que la seule Eglise catholique qui puisse non-seulement m'ordonner de faire ceci ou cela, mais qui puisse me dire: crois!

Donc, disons-le immédiatement, quiconque veut se servir de son titre de catholique autrement que d'un oripeau dont il fasse parade en certaines circonstances quitte à le mettre en poche quand ses couleurs lui sembleront compromettantes, quiconque veut être catholique, de nom et de fait, doit reconnaître loyalement, totalement cette autorité, il lui faut se soumettre loyalement, totalement à son gouvernement. C'est dire que le chrétien, le catholique indépendant n'existe pas. Ces deux mots se heurtent. On est catholique tout d'une pièce ou on ne l'est pas. Un catholique qui se targue d'être indépendant se déclare par le fait même anarchiste, il cesse d'être chrétien.

Vous connaissez, mes frères, cette circonstance solennelle et d'une gravité unique où le Christ établit en terre l'autorité. Il est toujours édifiant et fortifiant d'y revenir. Les Apôtres, dans une conversation intime avec le Sauveur, répondant à une question du divin Charpentier, lui disaient familièrement: les uns disent que vous êtes Moïse, d'autres, que vous êtes Elie ou l'un des prophètes. Alors le Seigneur leur posant une seconde question, ajouta. Et vous, qui dites-vous que je suis? Pierre aussitôt prenant au nom de tous la parole répond vivement: Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Remarquez, en passant, mes Frères, comme le Christ, avant de communiquer son autorité, avant d'instituer le commandement, exige l'acte de la pure foi. Vous êtes heureux, fils de Jean, reprend le Maître, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous ont enseigné ces choses, mais le Père qui est dans les cieux. Et moi, poursuit-Il, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et jamais les portes de l'enfer ne l'emporteront sur elle. Et, ajoute-t-Il, je te donnerai les clefs du royaume des cieux.



L'Eglise est donc le royaume des cieux commencé sur terre, elle est le vestibule de la céleste Jérusalem. Mais, pour y entrer il faut en connaître la porte, et c'est Pierre qui en possède la clef. Il faut donc pour arriver au salut—qui l'on ne peut trouver en dehors de l'Eglise—être en bonne grâce auprès du Pape, le successeur de Pierre, il faut donc en passer par ce qu'il voudra, reconnaître son autorité et se soumettre à son commandement: car, et c'est sur cette dernière parole que j'attire tout particulièrement votre attention, s'adressant à Pierre, le Seigneur conclut: Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. Lier, qu'est-ce que cela signifie, sinon faire la loi, imposer son commandement. Tout ce que tu lieras, tout ce que tu délieras, voilà la parole créatrice du gouvernement dans l'Eglise.

L'instant qu'elle a été dite, voilà la minute sacrée où l'autorité, du mot Auteur ou Créateur, a été confiée à la terre. N'est-elle pas adorable cette autorité dont est revêtu le Pontife souverain, l'Infaillible. Ah! je comprends maintenant pourquoi tous les fidèles l'appelent le Très Saint Père. Je ne suis plus étonné de voir les princes de ce monde, même les princes de l'Eglise se prosterner trois fois jusque dans la poussière avant de se permettre de baiser avec un religieux respect ces pieds si beaux, dont il est question dans les Ecritures, que nous tracent infailliblement la voie qui nous conduit à la montagne du salut.

Le commandement dans l'Eglise, mes Frères, voilà donc l'autorité la plus haute qu'il soit possible de concevoir, puisque c'est l'autorité même du Christ. Elle est donc sans appel, elle n'a d'autre limite que l'intervention de l'Esprit-Saint qui ne permettra jamais que la papauté donne au genre humain des lois tyranniques.

Pierre est donc le lieutenant du Christ quand il commande, comme il est son lieutenant quand il enseigne.

Mais, mes Frères, Pierre n'est pas seul. Comment seul pourrait-il suffire à gouverner son immense bercail? Le Seigneur y a pourvu. Si nous tournons quelques feuillets de l'Evangile dont je viens de vous citer quelques lignes, nous trouvons cette parole qui, dans l'esprit du Maître, doit avoir une portée énorme, puisqu'il l'appuie sur le serment. Etant donc au milieu des douze, au rapport du texte sacré, il proféra: Je vous le dis en vérité, ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel. Voilà, mes Frères, une parole d'une importance capitale. Elle établit d'une façon indiscutable que les Apôtres ont part au gouvernement de Pierre. Ils sont ses ministres, ses mandataires, ses chargés de pouvoir. Ils sont participants de son autorité. Bien entendu que c'est au seul chef qu'a été promise l'infaillibilité. Mais dès lors que les ministres sont en communion avec leur chef, ils participent de son infaillibilité elle-même.

Donc les Apôtres, donc les évêques, leurs successeurs, du moment qu'ils sont unis au Pape, successeur de Pierre, sont revêtus de l'autorité—qui est un attribut de Dieu: ne l'oublions pas—donc ils ont le pouvoir d'édicter des lois, et, sans restriction, sans réserve, sans examen, ils doivent être obéis lorsqu'ils commandent, comme ils doivent être écoutés quand ils enseignent. Brebis par rapport au pape, le pasteur suprême, ils deviennent pasteurs par rapport au troupeau dont ils ont la garde.

Que penser alors de ces esprits forts qui, sous prétexte que l'infaillibilité n'a été promise qu'au seul chef, s'érigent en censeurs de la conduite, des actes ou des commandements des pasteurs des âmes? Ce sont des orgueilleux aveuglés dans leur suffisance qui s'attribuent, sans mandat, le monopole d'une assistance particulière de l'Esprit-Saint, qui ne leur a jamais été promise.

Non, non, ce n'est ni à vous ni à moi qu'a été commise la charge de faire passer à la lime de sa critique les commandements ou les directions émanés de l'autorité épiscopale. Sentinelle vigilante et clairvoyante, trônant en la ville aux sept collines, sentinelle qui ne se laissera ni corrompre ni tromper, car elle jouit de l'assistance immédiate de l'Esprit-Saint, à lui a été assurée l'infaillibilité; le pontife souverain saura reprendre ou diriger quand besoin sera. Quant à nous tous, clergé et fidèles, notre devoir comme notre sureté est dans l'obéissance, l'obéissance totale, sans restriction, sans faux fuyants, obéissance aussi amoureuse qu'empressée, et cela, non-seulement dans les questions de l'ordre purement spirituel, mais encore dans toutes les questions mixtes, comme, par exemple, les questions politico-religieuses, en un mot, dans toutes les questions touchant, ne fût-ce que par un côté, et de loin, au domaine spirituel.

Adhérer mes Frères au catholicisme doctrinal "d'esprit et de coeur", cela est absolument obligatoire pour tous, mais cela ne suffit pas, il faut que notre adhésion soit "pure de tout alliage", qu'elle soit "absolue jusqu'à l'intransigeance", il faut que notre adhésion affecte tous nos actes, tous les instants dont se compose notre vie. Notre obéissance, donc, doit aller, pouvons-nous dire, jusqu'à l'intransigeance. Oui, chrétiens, intransigeants, nous devons l'être sous peine de perdre notre titre d'enfants de Dieu, parce que l'Eglise est intransigeante. Intransigeante, l'Eglise doit l'être sous peine de se condamner à cesser d'exister. Et pourquoi? Parce que la vérité dont l'Eglise est l'arche sainte, la vérité dont l'Eglise éclaire et nourrit nos âmes est intransigeante. "*Est, Est; Non, Non!*" Ceci est, cela n'est pas. Ceci est bon, noble, beau; cela est vilain, cela est bas, cela est laid. La vérité est, ou bien elle n'est pas. "Elle n'est pas un peu de ceci et un peu de cela, un peu de christianisme et un peu de rationalisme, un peu de catholicisme et un peu de protestantisme, un peu d'antiquité et un peu de modernisme, un peu d'Eglise et un peu d'état, un peu de Bossuet et un peu de Voltaire, un peu de Pie X et un peu de Nathan".

La vérité et l'erreur sont deux ennemis irréductibles entre lesquels il ne peut exister de compromis—même *honorable*. La vérité seule, sans doute, a le droit d'exister: mais Dieu tolère l'erreur afin que l'homme, la combattant librement, méritoirement se revête de la vérité. Sous prétexte de *juste milieu* n'essayons donc pas de les fusionner; car, "nul ne peut servir deux maîtres. C'est le Christ qui nous en avertit. Ne l'oublions jamais.

Qu'elle est admirable, qu'elle est bienfaisante, qu'elle est nécessaire, cette intransigeance exigée par la vérité; qu'ele est admirable, qu'elle est bienfaisante, qu'elle est nécessaire, cette autorité dont la vérité est la base; qu'Il est admirable, qu'il est bienfaisant, qu'il est nécessaire, le commandement qui est l'exercice de l'autorité, le commandement qui assure l'unité dans la vérité, réalisation du voeu divin formulé à la dernière cène: *Ut unum sint.* C'est grâce à l'intransigeance de l'autorité dans la vérité que nous pouvons chanter aujourd'hui le même *Credo* que nos frères des Catacombes ont chanté, "sans une phrase tronquée sans une lettre mutilée, sans un iota changé". Quelles actions de grâces ne devons-nous pas rendre au Maître divin qui est venu l'instituer? Comme nous devons bénir cette divine autorité de l'Eglise qui sait nous faire marcher droit au milieu des pièges trompeurs que nous dressent partout non-seulement nos ennemis du dehors mais nos propres facultés viciées par le péché, et, à cause de cela, devenues inexactes dans l'appréciation des choses? Avec quel respect, avec quelle promptitude, avec quelle ponctualité ne devons-nous pas accepter et suivre les directions, et toutes les directions qui nous sont données par le pontife souverain, l'infaillible Pierre, ou par ses charges de pouvoir.

Soyons donc irrévocablement attachés aux chefs que Dieu nous donne, soyons respectueusement signe, volons à l'accomplissement attentifs à leur voix, au moindre de leurs volontés. C'est alors que l'armée catholique, l'armée du bien, sera vraiment invincible, parce qu'alors sera réalisé le souhait du Christ: *Ut unum sint.* Qu'ils soient tous un, qu'ils soient tous unis, ensemble et à leurs chefs, comme vous, ô mon Père, vous m'êtes uni et comme je suis uni à vous.

C'est cette grâce que tous ensemble nous allons demander pendant que Monseigneur va appeler sur nos têtes les célestes bénédictions.

midi se donna à l'archevêché le grand banquet traditionnel. Plus de cent prêtres, chiffre qui n'avait pas encore été atteint, y assistèrent. Au nom du clergé régulier et séculier, le R. P. Lecompte s. j., recteur du collège des Jésuites, présenta l'adresse suivante:

Adresse du R. P. Ed. Lecompte, s.j., recteur du collège de Saint-Boniface à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Au temps de Josias, roi de Juda, la voix du Seigneur se fit entendre, une première fois, au prophète Jérémie et lui dit: "Je mets présentement mes paroles dans ta bouche. Vois, je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et détruire, pour perdre et dissiper, pour bâtir et planter." (Jer. I. 9, 10).

En ce dix-neuvième anniversaire de votre consécration, Monseigneur, nous aimons à constater combien le Dieu d'Israël est encore notre Dieu, comme il dépose toujours sur les lèvres de ses Pontifes les paroles qui abattent ou qui relèvent, et comme il continue de faire par eux son oeuvre dans le monde.

Votre Grandeur n'a guère eu sans doute, pendant ces douze mois, à arracher et à détruire, sauf peut-être quelques-unes de ces herbes folles qui menacent toujours le champ de l'Eglise.

En revanche, quelles semailles dans nos vastes plaines, et quelle floraison! Oeuvres de charité, oeuvres de presse, oeuvres d'enseignement, oeuvres de paroisses; l'oeil à tout, et le coeur pressentant ce que l'oeil ne voit pas encore; collation d'une prélature apostolique pour services éminents rendus à l'Eglise et aux âmes; bénédiction du Petit Séminaire par le Délégué de celui que nous aimons comme un père et vénérons plus qu'un homme; ordination de deux jeunes élus du sanctuaire; et enfin communication de la plénitude du sacerdoce au prêtre distingué que tous les coeurs avec le vôtre, Monseigneur, désignaient depuis longtemps à la dignité d'évêque auxiliaire de Saint-Boniface.

Une deuxième fois, la voix de Dieu retentit aux oreilles du prophète: "Voici que je t'établis comme une ville forte, une colonne de fer et une muraille d'airain, à l'égard des rois de Juda, de ses princes, de ses prêtres et de son peuple. Ils te feront la guerre, mais ils né prévaudront point, parce que je suis avec toi, dit le Seigneur." (Jer. I. 18, 19.)

La lutte, la passionnante lutte pour les écoles, pour l'âme des enfants! Question nullement morte et enterrée, pas plus que la question Romaine, parce que comme elle, la justice seule peut lui servir de tombeau. Et de même que la grande voix du Pontife de Rome fait entendre chaque année les nécessaires revendications, ainsi la vôtre, Monseigneur, s'élève souvent et tient en éveil des échos qui voudraient s'endormir.

Le diocèse de Saint-Boniface, navire rapide et puissant sur les flots toujours agités de la vie manitobaine, a besoin d'un oeil exercé qui discerne la voie à suivre et une parole de commandement qui mène l'équipage. On raconte que lors de la fameuse expédition du Nil pour la délivrance de Khartoum, le capitaine du premier bateau, avisant le pilote qui s'offrait à cette difficile besogne, lui dit: "Vous savez donc où sont les récifs?"—"Non, capitaine."—"Mais alors que venez-vous faire ici?"—"Je ne sais pas où ils sont, mais je sais où ils ne sont pas."

Qui dira tous les écueils que la politique peut semer sur un parcours? Il suffit de savoir où ils ne sont pas. Or la voie précise où ils ne sont pas, est la voie droite, "Justum deduxit Dominus per vias rectas." (Sap. X. 10). Ne prenant parti ni à droite ni à gauche, l'oeil sur Rome, on va droit son chemin. Ce ferme regard et cette indépendance donnent le droit de dire la vérité à tous les coupables, fussent-ils Achab, Hérode ou Théodose.

On a justement remarqué que le prestige étonnant de l'attitude du Vatican en face du Quirinal tient à son désintéressement absolu et à son inlassable persévérance.

Ce sera aussi, Monseigneur, votre éternel honneur d'avoir gardé sur la question scolaire, à Ottawa comme à Winnipeg, et quel que fût le parti au pouvoir, une parfaite unité de vues, unité de paroles, unité d'action.

Et nous, vos prêtres, unis à Votre Grandeur, soucieux de ne recevoir de personne autre une direction quelconque, nous voulons avoir sur cette question, comme sur toute question religieuse, les mêmes vues et les mêmes sentiments, selon l'avis de saint Paul, "Perfecti in eodem sensu et in eadem sententia." (I Cor. I. 10); sachant bien que l'union des prêtres avec les évêques et des évêques avec le Pape est une puissance que rien au monde ne peut briser, parce qu'elle est divine.

Après la guerre de 1870, un maréchal de France essayait, devant le conseil de guerre, de justifier la reddition de Metz en déclarant qu'une fois l'Empire à terre, il ne restait plus rien. "Il restait la France!" reprit une voix ferme de prince et de soldat.

C'est le privilège des causes catholiques de pouvoir dire quand tout semble désespéré: "Il reste Dieu!"—Et Dieu ne meurt pas, sa parole ne meurt pas, sa justice ne meurt pas, ses écoles ne mourront pas!

Daignez, Monseigneur, faire descendre la bénédiction du ciel sur ces voeux et ces espoirs que nous vous offrons en cadeau de fête, sur nos oeuvres qui sont aussi vos oeuvres, sur nos personnes qui vous sont à jamais dévouées.

Les prêtres du diocèse de Saint-Boniface.

19 mars 1914.

Mgr l'Archevêque y répondit par un éloquent discours d'action religieuse dans le diocèse.

Le soir les élèves du Petit Séminaire rendirent avec beaucoup de succès un drame intitulé La Perle Cachée. La salle était pleine à déborder.

Département des patrons

POUR DAMES



6374

Simple et à la mode. Blouse unie avec quelques froncements près des coutures des épaules. Ferme sur le devant et laisse le cou ouvert. Se termine avec un collet rond. Manches unies longues ou courtes. La jupe en deux morceaux se ferme sur la couture du côté et est unie à la blouse par la ceinture.

Le patron No. 6,374 est pour mesures de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande 4¼ verges d'un tissu de 44 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

POUR ENFANTS



6388

Ce patron pour petits enfants ferme dans le dos. Dans le dos et le devant il y a de petites insertions toute la profondeur de l'insertion. Le collet et les manchettes doivent correspondre. Les manches peuvent être longues ou courtes.

La batiste, les cotons et tous les tissus souples peuvent servir.

Le patron No. 6,388 est pour enfants de six mois, un, deux et trois ans. La grandeur moyenne demande 2 verges d'un tissu de 27 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No. .... Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

nes de
quante
La p

DANS LE MONDE

JOHNSON EST EXPULSE

La Suède ne veut pas du boxeur nègre.

Copenhague, 18.—Jack Johnson, le nègre boxeur, vient de se voir expulser de Suède. Arrivé à Gothenburg il y a deux jours, il avait absolument dégoûté et irrité la population, par les propositions qu'il avait adressées à deux femmes et au moment où il parut en public pour un prélude de combat, un véritable tumulte se produisit.

Jackson, l'homme d'affaires de Johnson, essaya de calmer la foule, mais se vit lui-même menacé par des revolvers et des couteaux.

Tous deux furent donc obligés de fuir. Poursuivis par la foule, cette dernière leur jeta des oeufs pourris, jusqu'à ce que la police intervint et empêcha de nouveaux désordres.

Une demi heure plus tard Johnson filait dans la direction du Danemark.

UN COUP DE POING

Le docteur Devon tapoche une suffragette.

Glasgow (Ecosse), 19.—Le docteur James Devon, commissaire des prisons en Ecosse, au moment où i létait assailli par une suffragette fort irritée, qui était armée d'un fouet à chien, se servit de ses mains et envoya, en guise de loi, rouler à terre son assaillante, en lui administrant avec la main gauche un vigoureux coup de poing.

La suffragette, dont il était impossible de découvrir l'identité, avait rencontré le docteur Devon à l'entrée de la prison de la rue Duke et l'avait frappé sur la tête et les épaules avec le fouet en question.

Le docteur Devon, qui est un chaud partisan de "l'alimentation forcée" aux suffragettes et qui s'est toujours montré très opposé à leur mise en liberté parce qu'elles se disent souffrir des effets de la privation de toute nourriture, ce qui n'est de leur part qu'une comédie, réussit à la maitriser et à la faire rouler à terre.

Ramassée par un agent, elle a été arrêtée de suite, mais le docteur Devon a refusé de poursuivre l'affaire et l'a fait remettre en liberté.

* * *

Birmingham, 19.—Neuf wagons appartenant à la Compagnie du Midland Railway, ont été brûlés, la nuit dernière, par les suffragettes, à Kingis Norton, gare située à dix kilomètres de Birmingham.

Comme toujours, des brochures réclamant le vote des femmes jonchaient les alentours.

DES FEDERAUX SE MUTINENT

Ils sont pendus avec le chef zapatistes

Mexico, 18.—Quatre lieutenants de la garnison fédérale de Jojutla, la ville la plus importante de l'Etat de Morelo, se sont mutinés et sont venus se joindre aux zapatistes, amenant avec eux 1,500 hommes de la garnison.

Ils ont tué le général Florencio.

Dans l'après-midi, ils ont placé un canon sur un toit et ont tué quantité de personnes. Les zapatistes sont entrés alors dans la ville et se sont joints aux pillards.

Les officiers fédéraux, avec ce qui restait du régiment, ont battu en retraite dans la direction de Tlaquitlinango, ville située à cinq kilomètres. Là, ils ont été rejoints par d'autres fédéraux et ils ont réussi à arrêter les rebelles.

Des troupes de renfort sont arrivés également de Cuernavaca et ont cerné Jojutla. Elles ont forcé la ville à se rendre et ont pendu les lieutenants qui s'étaient mutinés, le chef des zapatistes et d'autres chefs de bandes.

NOYADE A VENISE

Cinquante personnes sont noyées dons le Sido.

Venise, 20.—Un torpilleur est entré en collision avec un petit bateau affecté au transport des voyageurs entre Venise et le Sido, et s'arrêtant dans les petites îles sablonneuses qui séparent les lagunes de Venise de l'Adriatique. Cinquante passagers ont été noyés.

La proue effilée du torpilleur a touché l'arrière du bateau qui a coulé immédiatement.

Bien que de nombreux Américains visitent Venise actuellement, on croit qu'aucun d'eux ne se trouvait à bord du petit navire.

De nombreuses femmes et plusieurs enfants sont au nombre des victimes.

Quinze personnes qui étaient sur le pont au moment de l'accident ont été sauvées par l'équipage du torpilleur. Les autres se trouvaient dans une des salles du bateau et ont été noyées au moment où le bateau a coulé.

Les matelots italiens firent tous leurs efforts pour sauver les malheureux, mais sans y réussir.

Cette catastrophe a causé une grande émotion dans la ville, non seulement en raison de l'étendue du désastre, mais surtout parce que le nom des victimes n'est pas encore connu.

LES REBELLES DE JOJUTLA

Récit de l'exécution par un témoin oculaire..

Mexico, 20.—Le capitaine Adam Toledano qui assista à l'exécution de cent quarante soldats de la révolte dans la caserne de Jojutla, dans l'Etat de Morales, est arrivé à Mexico et raconte les détails de l'exécution.

"C'est le vendredi matin 13 mars, dit-il; que les hommes furent mis en ligne et exécutés. C'était horrible, mais c'était la seule chose à faire. Les neufs meneurs furent pendus à des arbres de l'endroit où les soldats avaient été fusillés.

"Les mutins avaient été amenés par groupes de douze, rangés devant un talus servant de mur et fusillés devant l'armée entière. Après l'exécution l'armée défila devant les cadavres des mutins, ainsi que cela se fait d'habitude".

Après le défilé des troupes, les cadavres des mutins furent ensevelis dans les tranchées que l'on avait fait creuser d'avance.

Le général Castro qui commandait la garnison de Jujutla au moment de la révolte a dit de son côté. "Nous avons pris Jojutla après trois heures de combat et j'ai ordonné moi-même l'exécution des 149 mutins. Je n'y ai pas assisté personnellement mais je reçus un rapport détaillé que j'ai remis au président Huerta."

LE TRESOR DU CORSAIRE

A la recherche de trésors en Louisiane

La Nouvelle-Orléans, 19.—De nouvelles recherches vont être entreprises dans le but de découvrir les trésors du corsaire Jean Lafitte que l'on suppose enfouis dans les marécages de la Louisiane.

Deux groupes de chercheurs se mettront en campagne cette fois; l'un de ces groupes comprend M. Charles Tenney Jackson, nouvelliste, et M. Frederick W. McKenzie, éditeur du "La Follette's Magazine."

Il paraît que M. Jackson rencontra en 1911 un Français, M. Cronea, qui avait bien connu le fameux Jean Lafitte puisqu'il avait même pris part sous ses ordres à diverses expéditions. Avant de mourir, M. Cronea aurait remis à M. Jackson un croquis topographique, assez grossier a la vérité, mais qui permettra, paraît-il, de retrouver les trésors du corsaire.

Les historiens de la Louisiane s'accordent à penser que Jean Lafitte enfouissait d'immenses richesses quelque part dans les marécages de la Louisiane tandis qu'il s'était installé dans l'île de Galveston, alors déserte et où s'élève aujourd'hui la ville de ce nom.

Vers 1818, La fitte avait à son service un millier d'hommes qui formaient les équipages d'une douzaine de navires. Ce n'était pas un pirate car il avait des lettres de marque du gouvernement de Carthagène, en Colombie, qui lui avait donné mission de combattre la puissance espagnole.

Cet homme redoutable avait six pieds deux pouces de taille; sa figure était des plus régulières, ses pieds et ses mains étaient remarquablement petits. Plein de dignité mais affable avec ses égaux, il était froid et muet avec ses inférieurs. Sa mise était toujours correcte. A bord, il était ordinairement revêtu d'un ample manteau et rien ne le distinguait des hommes de son équipage.

Les navires de Lafitte capturèrent un grand nombre de vaisseaux espagnols qui transportaient d'Afrique à Cuba des esclaves nègres. Ces malheureux furent emmenés à Galveston d'où on les fit pénétrer en Louisiane pour les vendre aux planteurs.

Notons que ce pitoyable bétail humain était vendu au poids, à raison d'un dollar par livre.

Forcé plus tard de quitter Galveston, Jean Lafitte détruisit son campement et congédia la plus grande partie de ses hommes. Ceux-ci vinrent pour la plupart à la Nouvelle-Orléans; parmi eux se trouvait M. Cronea, qui devait mourir en 1911, à l'âge de 89 ans.

LA SURVIVANTE

Séparée de sa soeur, Suzanne vit.

Paris, 19.—Suzanne, la survivante des deux soeurs siamoises opérées la semaine dernière, semble complètement remise de l'opération qu'elle a subie. Le docteur Le Filiâtre a enlevé les sutures il y a quelques jours. Suzanne qui a gagné en poids deux livres et demie, paraît enchantée, des pommes cuites, du lait et du chocolat qu'on lui sert et ronfle comme une toupie.

Le docteur Le Filiâtre a déclaré que Suzanne n'avait survécu que grâce à l'opération, car sa soeur Madeleine, qui était moins forte qu'elle n'était qu'un parasite humain enlevant à Suzanne tout ce qu'elle avait de force et de vitalité. Cette dernière rit de bon coeur en s'amusant avec sa poupée.

LE BANDIT VILLA

Carranza a peur de son lieutenant.

Washington, 19.—M. Elfrego Baca, d'Albuquerque (Nouveau-Mexique), qui a vécu près de vingt ans au Mexique, a parlé du général Pancho Villa devant le comité des affaires étrangères et l'a traité de véritable bandit.

M. Baca, qui, récemment, a vendu toutes les propriétés qu'il avait au Mexique, a été présenté au comité de l'Etat de Pennsylvanie par le représentant Ainey, qui recueilla sur l'administration du Mexique toutes informations pour arriver à trouver la solution de ce problème si difficile.

Avant que M. Baca eût parlé, M. Tennyson Neely, conférencier et ancien propriétaire d'un ranch au Mexique, a montré, par des projections en couleur, les côtés intéressants de la vie mexicaine et a mis sous les yeux des assistants des scènes reproduisant la manière dont les soldats tués sur les champs de bataille étaient enterrés ou brûlés.

—Le général Carranza, président provisoire des rebelles, a dit M. Baca, a une peur terrible de son lieutenant Villa. Il n'oserait pas dormir dans la même chambre que lui. Le général Villa est un bandit et restera toujours un bandit."

M. Baca a affirmé que la première personne que Villa ait tuée a été une jeune fille qui avait résisté à ses avances. Il s'enfuit après cela dans les montagnes et y mit à mort dix ou vingt personnes avant que la révolution ait été déclarée.

M. Baca pense que le président Huerta a comme partisans tous les Mexicains honnêtes et intelligents, alors que Villa est soutenu par les brigands et les voleurs.

M. Baca a fait rire l'assistance quand il a déclaré que Villa n'achetait pas de bétail, mais qu'il en vendait.

L'AMBITION DE VILLA

Il veut être président du Mexique

Chihuahua, 18.—L'ancien bandit Villa rêve d'être président du Mexique. Telle est son ambition, et malgré tout ce que l'on raconte pour prouver le contraire ce sera toujours son idée fixe, tant qu'il ne sera pas mort.

C'est un de ses amis intimes qui a raconté la chose pour donner pleine autorité à cette assertion.

Il serait possible que Villa et Carranza se rencontrent d'ici quelques jours et se donnent l'accolade en public, pour bien montrer la parfaite harmonie de leurs sentiments. Mais on a fait remarquer que l'arrivée de Carranza ne diminuerait en rien le pouvoir dont dispose Villa qui pendant plusieurs mois a agi en véritable dictateur.

Le général Villa restera toujours le premier chef malgré les progrès de la rébellion, aurait dit un de ses conseillers.

Pour le moment il ne peut pas se rendre dans le sud, à la tête de ses troupes pour essayer de reprendre Torréon avant d'être sûr que cette tentative ne lui fera perdre quoi que ce soit de son prestige.

Comme rien n'indique que Villa ait l'intention de se rendre immédiatement dans le sud, cette ville, la plus importante du territoire occupé par les rebelles, s'est résignée en apparence à ne pas changer les choses et à laisser la révolution durer indéfiniment.

Au dehors la situation reste la même.

La disparition des individus suspects, les rapports d'exécutions, et la certitude que l'on a qu'un grand nombre de personnes ont été cachées dans les sous-sols, tout cela montre ce qui se passe au Mexique et fait voir le pays sous un aspect peu connu.

Villa, "l'homme qui, comme on l'appelle, habite sur la colline" (La maison Villa est placée en effet sur une colline à proximité du consulat des Etats-Unis) est le seul homme qui ait le droit de vie ou de mort sur tous ceux qui se promènent sur la Plaza, et qui puisse à son gré les enfermer dans les sous-sols.

LES BANDITS MEXICAINS

Ils tuent un directeur de la poste américaine.

San Diego, 19.—Des soldats américains recherchent, trois bandits mexicains qui ont pénétré sur le territoire des Etats-Unis et ont attaqué, la nuit dernière, le bureau de poste de Tecarte, situé à cinquante-cinq milles au sud-ouest de cette ville.

M. Frank Johnston, le chef du bureau de poste, avait, dans la même maison, un magasin où l'on pouvait trouver les objets de première utilité, et c'est en essayant de protéger le bureau de poste et son magasin de l'attaque des bandits qu'il a été tué et que son employé, Warrent Weisenback, a été grièvement blessé.

Après avoir pillé le magasin et pris tout l'argent qui se trouvait dans le bureau de poste, les bandits ont mis le feu à la maison, qui a été brûlée, ainsi que le corps de Johnston.

Cette affaire a excité au plus haut point la population; aussi des soldats du fort Rosecrans ont-ils reçu l'ordre de se mettre immédiatement à la poursuite des meurtriers.

M. Elliott B. Johnston, frère de M. Frank Johnston, qui a été tué, a prié le gouverneur Johnson de faire punir comme ils le méritaient les meurtriers de son frère.

Il a envoyé le télégramme suivant à M. Bryan, secrétaire d'Etat, au représentant William Kettner et au président de la commission des affaires étrangères au sénat:

"Mon frère Frank Johnston, chef du bureau de poste de Tecarte (Californie), a été tué et brûlé en défendant sa propriété, la nuit dernière, à huit heures, par trois Mexicains.

"Je vous demande respectueusement de vouloir bien faire de suite une enquête et d'exiger pleine et entière réparation."

LES REBELLES A VICTORIA

Des prêtres racontent les cruautés des troupes de Caranza.

La Nouvelle-Orléans, 19.—Un prêtre catholique du nom de Raymond Gonzales et un moine nommé Jose Moreo Madina, qui se sont enfuis de Victoria, capitale de l'Etat de Tamaulipas, sont arrivés ici aujourd'hui. Ils font d'effrayants récits d'atrocités commises par les troupes de Carranza.

Le père Gonzales raconte que de leur arrivée à Victoria les troupes de Carranza se mirent en devoir de piller la ville et en particulier les couvents et les maisons habitées par des prêtres parce qu'ils pensaient que ceux-ci cachaient des trésors considérables.

Plusieurs prêtres furent mis à la rançon et finalement les soldats envahirent la cathédrale, brisèrent les statues, lacérèrent les tableaux et emportèrent plusieurs vases précieux.

Le lendemain les rebelles envahirent la résidence de l'archevêque Jose de la Guzman et réclamèrent à ce dernier, le trésor qu'il cachait Comme l'archevêque leur répondait qu'il n'avait aucun trésor ils le jetèrent à la rue et saccagèrent la maison. Deux jours après l'archevêque mourut des suites des blessures qu'il avait reçues.

Les réfugiés disent aussi qu'un couvent de Victoria fut incendié après que les soeurs et leurs élèves eurent été chassées.

TRIBULATIONS D'ELEONORE

Captive des Arabes. Comment on la traita.

Devant le premier conseil de guerre, siégeant à Oudjda (Maroc oriental), est revenue la fameuse affaire de l'oued Telagh. Un marocain, nommé Mohamed ben Allah, était accusé d'y avoir participé.

On se rappelle que dans la nuit du 9 au 10 mai 1913 des ouvriers marocains, travaillant à la voie ferrée d'Oudjda à Taourirt, avaient assailli le camp de l'oued Talagh, tué six hommes et enlevé une femme, Eléonore Sempère, qui demeura sept mois en captivité chez les Beni-bou-Yahi où elle donna le jour à un fils. Puis elle finit par être livrée aux autorités espagnoles de Melilla. Eléonore est citée comme témoin et ce sont ses dépositions qui vont jeter une nouvelle lumière sur l'affaire.

Ele raconte comment morte de peur elle se sentit enlevée par un cavalier et jetée en travers de sa selle; comment après une course éperdue elle se trouva au lever du jour sur l'autre rive de la Mouloüïa où elle apprit que son ravisseur n'était autre que le farouche Haddin, célèbre chef de bande, qui la destinait à Chenguiti, fils de Ma el Aïnin et roghi de Taza. Celui-ci la garda captive quinze jours, puis la confia au cheikh Moussa et enfin à Al Lal Keddache, chef d'un douar des Beni-bou-Yahi. Là elle était gardée à vue dans la tente des femmes qui l'auraient torturée si ce n'avait été la crainte de leurs maris qui voulaient tirer rançon de leur prisonnière.

Lorsqu'au bout de deux mois elle mit au monde un garçon qui aujourd'hui a une mine superbe et ne semble pas avoir souffert de la captivité, ele ne put obtenir l'assistance de personne. On lui refusait jusqu'à un verre d'eau. Ces mégères prenaient plaisir à proférer des malédictions contre le pauvre petit être et menaçaient de lui crever les yeux avec des épingles. Ce qui ajoutait à son supplice, c'est que du lieu où elle était prisonnière, elle apercevait le camp français de Naknila qui représentait pour elle le salut. Mais on l'avait prévenue qu'à la moindre tentative d'évasion elle serait tuée comme un chien. Elle fit la connaissance d'un légionnaire déserteur, nommé Schiemel qui, ayant réussi depuis à s'échapper, a été arrêté et récemment condamné par le conseil de guerre. Les Marocains se servaient de lui pour garder leurs chameaux, mais on évitait de laisser ensemble les deux prisonniers.

Quant à Eléonore, elle servait les femmes et travaillait la laine, n'ayant pour toute nourriture qu'une grosse galette d'orge. Les femmes disaient qu'elle avait le mauvais oeil, car les deux hommes qui s'étaient occupés d'elle, Haddin et Kheddache, étaient morts. Les hommes de la tribu passaient la journée à flâner et les nuits à aller attaquer les camps voisins. Au retour de chaque expédition, la captive apprenait que tel ou tel guerrier était mort. Au reste, les Beni-bou-Yahi semblent vivre des rapines faites dans les camps français et espagnols ou dans les tribus soumises. Ils en convertissent le produit en argent qui, paraît-il ne manque pas chez eux.

Les jours s'écoulaient sans apporter d'espoir à la prisonnière. Fort heureusement pour elle, les autorités espagnoles entretinrent des intelligences avec le chef du douar et réussirent à faire parvenir fréquemment des lettres, du linge et des vêtements à Eléonore. Enfin le jour où le prestige de Chenguiti se fut écroulé, Kheddache osa écouter les propositions du général Jordanne, gouverneur de Melilla, et finit par amener dans cette ville Eléonore Sempère, épuisée par sa longue captivité. On lui fit l'accueil que l'on peut imaginer, et elle fut peu après rapatriée à Oran.

Quant à l'accusé, elle le reconnaît formellement comme faisant partie de la bande qui l'avait emmenée, mais elle ne peut affirmer toutefois qu'il ait participé à l'attaque. Aussi le conseil de guerre, qui avait d'ailleurs d'autres éléments d'appréciation, condamna Mohamed ben Allah aux travaux forcés. Un autre indigène, condamné antérieurement à mort, s'est pendu dans sa cellule.

L'INDUSTRIE LAITIERE DANS LE CANADA

Il semble que ce soit ma tâche à titre de fonctionnaire fédéral, de présenter à cette convention, et toutes les conventions de laitiers qui se tiennent au cours de l'année, une revue annuelle de l'industrie laitière. Il est bon, je crois, que ce travail soit fait et je le fais avec d'autant plus d'empressement que je suis convaincu de l'importance qu'il y a pour tous les intéressés, de se tenir bien renseignés sur la marche général de l'industrie au Canada, tant au point de vue international qu'au point de vue domestique. Aujourd'hui que le beurre et le fromage sont devenus des articles de commerce international, nos producteurs de lait ne devraient jamais ignorer ce qui se passe dans les autres parties du monde. Il est tout aussi important, par exemple, pour les cultivateurs d'Ontario de savoir quels progrès fait l'industrie beurrière dans l'Alberta, que de connaître les progrès effectués dans les limites de leur propre province. Jusqu'à ces dernières années nous avions l'habitude de juger du progrès et du développement de l'industrie d'après les chiffres du commerce d'exportation Il y avait pour cela une bonne raison: ces chiffres étaient les seuls que nous possédions. Mais cette base de calcul n'a jamais été satisfaisante, même lorsque la consommation locale restait à peu près stationnaire d'une année à l'autre, car ils n'indiquent nullement le volume et l'importance de toute l'industrie, et aujourd'hui que la consommation locale se développe si rapidement, principalement au dépens du commerce d'exportation, les renseignements qui se basent sur le seul commerce d'exportation sont propres à induire en erreur.

On a prétendu lorsque les exportations ont commencé à baisser et l'on prétend encore, que l'industrie laitière n'a pas fait en ces derniers temps les mêmes progrés qu'autrefois. Je compte vous prouver, au cours de cet exposé, que cette opinion est tout à fait erronnée. Je veux également vous montrer que la diminution du nombre des vaches dans l'Est du Canada n'indique pas nécessairement une baisse dans la production totale, car le nombre des vaches n'est qu'un des facteurs qui influent sur la quantité de lait produite. Pour obtenir un aperçu exact de la situation il nous faudra remonter au moins jusqu'au recensement de 1901. Ces chiffres déjà anciens n'ont pas peut-être par eux-mêmes de valeur particulière, et d'autre part, l'avenir nous intéresse beaucoup plus que le passé, mais nous sommes obligés d'y avoir recours pour fins de comparaison afin de montrer les progrès que nous avons faits et pour savoir cé que cet avenir nous réserve.

NOMBRE DE VACHES AU CANADA

Voyons d'abord quelle est la population bovine laitière du Dominion, si je peux employer cette expression. En 1871 le nombre des vaches laitières, dans les quatre provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, était de 1,251,209. Nous savons d'après le recensement de 1901 que ce nombre a presque doublé de 1871 à 1901. Au recensement de 1901 le nombre de vaches laitières au Canada était de 2,591,-179, ainsi reparties:

TABLEAU I.

Vaches laitières au Canada.

	1901	1911
Ontario	1,065,763	1,032,979
Québec	767,825	753,134
Nouveau-Brunswick	111,084	108,532
Nouvelle-Ecosse	138,817	129,302
Ile du Prince-Edouard	56,437	52,109
Manitoba	141,481	155,337
Colombie-Anglaise	24,535	33,953
Saskatchewan	56,334	181,146
Alberta	46,101	147,687
Totaux pour le Canada	2,408,677	2,594,179

Augmentation dans 10 ans: 185,502.

On voit par ce tableau que le nombre des vaches a diminué dans l'Est du Canada et augmenté dans les provinces de l'Ouest. L'augmentation totale pour le Dominion entier est de 185,502. Cet aspect de la situation n'est pas aussi encourageant qu'il pourrait être, car tout le monde s'accorde à reconnaître que l'augmentation aurait dû être beaucoup plus forte. On pourrait doubler le nombre des vaches dans la plupart des comtés de l'Ontario sans dépasser la population bovine des comtés de Middlesex, d'Oxford et de un ou deux autres comtés.

Les membres de l'Association se souviendront qu'à la dernière convention j'avais évalué la production annuelle de lait, de beurre et de fromage au Canada, à environ $120,000,000. Quelques-uns d'entre vous pensaient alors que cette évaluation était un peu forte. Je suis heureux de pouvoir montrer aujourd'hui qu'elle était en somme plutôt au-dessous de la vérité.

Le tableau suivant donne la valeur comparative des produits laitiers par province, en 1910 et 1900. Les chiffres du recensement se rapportent à l'année précédente mais le nombre des vaches donné est celui de l'année dans laquelle a été fait le recensement.

TABLEAU II.

Valeur comparative des produits laitiers en 1900 *et* 1910.

	1900	1910	Augmentation
Ontario	$34,776,330	$43,332,047	$ 8,555,717
Québec	20,207,826	31,663,220	11,455,394
Nouveau-Brunswick	2,260,537	3,998,742	1,738,205
Nouvelle-Ecosse	2,885,997	4,618,108	1,732,111
Ile du Prince-Edouard	1,111,614	1,607,672	496,058
Manitoba	2,792,606	6,077,982	3,285,376
Colombie-Anglaise	1,159,993	2,260,495	1,460,502
Saskatchewan	729,574	7,566,007	6,836,433
Alberta	546,476	7,855,751	7,309,275
Totaux pour le Canada	$66,470,953	$109,340,024	$42,868,981

Au cours de ces dix années l'augmentation dans le nombre des vaches n'a été que de sept pour cent tandis que la valeur totale des produits c'est-à-dire du lait employé en nature ou pour la fabrication des fromages, beurre, lait condensé, etc., accuse une augmentation de soixante pour cent, Dans l'Ontario, bien que le nombre des vaches ait diminué de trois pour cent, la valeur des produits a augmenté de dix-huit pour cent. En d'autres termes, la valeur de la production totale en 1900 était de $27 par vache. Un partie de cette augmentation doit être attribuée à la hausse des prix et au fait qu'une plus grande proportion du lait produit a été vendue en nature. Mais même ces déductions faites les chiffres sont encore très encourageants. De 1900 à 1910 les prix des beurres et des fromages n'ont pas augmenté tout à fait de dix pour cent.

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE

Examinons maintenant la question au point de vue de la quantité, qui fournit la base la plus juste de comparaison. J'ai pour cela converti la production totale en lait, c'est-à-dire, que le beurre, le fromage, le lait condensé, la crème et la crème à la glace sont rendus par leurs équivalents en lait.

TABLEAU III.

Statistiques comparatives de l'industrie laitière, exprimées en quantités de lait, montrant la production, l'exportation, l'importation et la consommation totale et par tête, dans les deux années de recensement, 1901 *et* 1911.

	Recensement 1901	Recensement 1911	% d'aug. ou de dim.
Population du Canada	5,371,315	7,204,838	34.13
	livres	livres	
Production totale du lait	6,866,834,000	9,871,178,103	43.75
Produits laitiers exportés, représentés par leur équivalent en lait	[illegible]	[illegible]	11.05
Produits laitiers importés représentés par leur équivalent en lait	34,886,346	39,871,207	14.28
Consommation totale sous forme de lait	4,387,123,379	7,674,385,623	74.92
Consommation par tête sous forme de lait	817.76	1,065.17	30.41
Nombre de vaches laitières au Canada	2,408,677	2,594,179	7.70
Quantité moyenne de livres de lait par vache	2,850	3,805	33.50

Note.—Comme la production du lait n'était pas donnée dans le recensement de 1901, j'ai dû la déterminer par le calcul suivant: la valeur totale de tous les produits laitiers en 1900—comprenant la valeur des beurres et fromages faites aux fabriques—était de $70,-470,953 et la valeur moyenne en gros du lait fournit aux fabriques était de 96.8 cents par cent livres. Si nous prenons ces chiffres comme base, nous trouvons que la valeur totale ci-dessus représente une production de lait totale de 6,866,834,000 livres.

Si nous prenons le beurre seul—le beurre de beurrerie et le beurre de ferme, nous trouvons à peu près les mêmes résultats.—Le pourcentage d'augmentation dans la production totale est exactement le même que pour le lait, mais la consommation totale et la consommation par tête accusent toutes deux une augmentation un peu moins forte.

TABLEAU IV.

Statistiques comparatives de l'industrie beurrière montrant la production, les exportations, les importations et la consommation totale et par tête dans les années de recensement 1901 *et* 1911.

	Recensement 1901	Recensement 1911	% d'aug. ou de dim.
Population du Canada	3,371,315	7,204,838	34.13
	livres	livres	
Production totale de beurre	141,409,815	202,796,682	43.41
Beurre exporté	16,335,528	3,142,682	80.76
Beurre importé	1,246,630	1,227,390	7.04
Consommation totale	126,220,926	200,881,407	59.15
Consommation par tête	23.49	27.88	18.68

AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION PAR TETE

Un fait très frappant se dégage des tableaux 3 et 4 c'est l'augmentation considérable de consommation par tête de la population. Cette augmentation peut être attribuée d'une part, à la grande prospérité du pays, au fait que les gens dépensent plus largement qu'autrefois, d'autre part, à l'amélioration qui s'est produite dans la qualité du lait et de ses produits en ces dernières années. Pour alimenter la consommation par tête en 1910, il a fallu $17,000,000 de produits laitiers de plus qu'en 1900. On ne s'imaginait guère que ce débouché avait une telle importance. Si, par un effort spécial nous avions réussi à développer à ce point notre commerce d'exportation en ces dix dernières années, tout le pays en aurait parlé. Il y a aussi l'augmentation de consommation causée par l'accroissement de la population, augmentation qui s'est chiffrée par $20,-000,000 ou à peu près au cours de la même période. Ainsi donc en 1910, la consommation totale locale a dépassé celle de 1900 par au moins $37,000,000. La diminution dans la valeur des exportations au cours de la même période n'était pas tout à fait de $3,000,000.

Si cette comparaison était basée sur les dix dernières années (1903-13) les chiffres des tableaux 3 et 4 seraient quelque peu différents. On n'aura pas de peine à comprendre ce fait. Si, par exemple, on comparait les exportations de 1913 à celles de 1903, année où elles ont atteint leur maximum on trouverait une diminution plus forte; de même la consommation totale et la consommation par tête seraient plus considérables que celles qui sont indiquées dans les tableaux au-dessus. Il n'existe pas de statistiques pour cette période mais celles que nous citons suffisent à montrer le développement de la production et la condamnation pendant les dix années qui se sont écoulées de 1900 à 1910, et nous pouvons d'après ces chiffres faire une appréciation très exacte de l'état actuel de l'industrie sous ce rapport. Si l'on me permettait de présenter une évaluation pour 1913, je dirais que la valeur totale de la production a été d'environ $121,-000,000 et que les exportations de l'année ayant été d'environ 20,-000,000, la valeur de la consommation totale doit se monter à une centaine de millions.

Il sera intéressant également de connaître les différents produits et la valeur de chacun pour 1910.

TABLEAU V.

Fromage de fabrique	$ 21,587,124
Fromage de ferme	153,036
Beurre de beurrerie	15,645,845
Beurre de ferme	39,889,953
Lait condensé	11,813,971
Lait et crème consommé en nature sous forme de crème à la glace	30,256,005
Total	$109,339,934

Je disais en commençant, que j'espérais vous démontrer certaines choses. Si les chiffres que j'ai donnés prouvent quelque chose, c'est que jamais en aucune période de son histoire, notre industrie laitière n'a fait de plus grands progrès que depuis le jour où nos exportations ont commencé à décroître. Au risque de me répéter je vous dirais avant de finir, pourquoi j'ai tant insisté de nouveau sur ce point cette année.

(*A suivre.*)

SOUS-MARINS COULES

Comment meurent leurs équipages

Coup sur coup, plusieurs accidents de sous-marins se sont succédé; le 10 décembre dernier, le sous-marin anglais "C-14" sombrait à Plymouth; le 16 janvier, un autre sous-marin anglais, "l'A-7", coulait au cours d'exercices; le 30 janvier, un petit sous-marin hollandais s'emplissait d'eau en face des chantiers où il avait été construit et sombrait dans l'Escaut.

Des trois accidents, tous n'ont pas eu les mêmes conséquences: l'équipage du "C-14" s'est tiré d'affaire; sur le sous-marin hollandais, un ouvrier, qui était dans la chambre a été noyé; "l'A-7" a disparu avec les onze hommes et les deux officiers qui le montaient.

La navigation sous-marine est exercée chez nous depuis plus de vingt ans, depuis presque aussi longtemps aux Etats-Unis, depuis plus de douze ans chez nos voisins d'outre-Manche et les sinistrés causent autant de morts d'hommes qu'au premier jour; "l'A-7" a entraîné au fond de la mer tout son équipage comme "l'A-1", le premier sous-marin qui se perdit, comme le "Pluviôse", disparu il y a près de quatre ans, ou comme le "Vendémiaire", sombré il y a dix-huit mois. Cette succession de sinistres sans "rescapés" indique que la question du sauvetage des équipages des sous-marins n'a fait aucun progrès depuis le jour où elle a été posée, ou plutôt qu'elle a des côtés si divers, si complexes, que les solutions qui ont pu être imaginées n'ont pas trouvé leur emploi au moment voulu.

Dans le cas de naufrage d'un sous-marin, ce qui demande une solution immédiate, c'est le sauvetage des vies humaines qu'il contient; pour le sauvetage du matériel, de la coque, il n'y a pas péril en la demeure, et des dispositions étudiées peuvent être prises sans inconvénient. En ce qui concerne le sauvetage des hommes, il semble que les faits ont leur ironie: jamais un homme n'a été sauvé par les moyens qui sembleraient plutôt appropriés à cette mission. Il y a des rescapés des sous-marins, et le premier est cet homme du "Farfadet" qui a, en quelque sorte, été éjecté par la chasse d'air causée par l'envahissement de l'eau; il y a aussi les hommes de l'équipage du sous-marin allemand "U-3" qui, réunis dans le compartiment de l'avant, ont trouvé une issue pour revenir à l'air libre par le tube lance-torpilles de l'étrave. Ce moyen de sauvetage avait été préconisé, il y a quelques années, par un jeune officier de la marine américaine qui en avait fait lui-même la démonstration réelle en se faisant ainsi lancer sous l'eau et en revenant indemne à la surface. Ce moyen toutefois est un moyen de circonstance.

* * *

Une question vient naturellement à l'esprit: la mort, dans un sous-marin coulé, est-elle pénible, angoissante, rapide ou même relativement douce? La réponse est difficile, car les conditions en sont aussi variées que les circonstances de l'accident lui-même. Certes, il y eut des luttes terribles contre l'eau envahissante. On se souvient du sauvetage du "Farfadet" dans le lac de Bizerte. Des hommes étaient enfermés dans une extrémité du sous-marin, garantis par une cloison étanche; le "Farfadet" était en partie soulevé, on communiquait déjà avec les gens de l'intérieur, quand tout à coup le bras de la grue qui le soulevait se rompt et le bateau retombe; l'eau, à l'intérieur, fait bélier sur la cloison étanche, qui se disjoint; et lorsque, plus tard, on ramène le sous-marin dans le port et qu'on l'ouvre, on trouve des cadavres presque nus et leurs vêtements bouchant les crevasses de la cloison. Les marins avaient combattu jusqu'au bout.

Dans l'autre cas, comme dans le "Pluviôse" français et "l'A-1" anglais, on doit se demander si les marins qu'ils contenaient n'ont pas été surpris par la mort; on disait à Calais qu'on avait trouvé le commandant du "Pluviôse" accroché par les mains au périscope; tous les hommes à bord de "l'A-1" étaient à leur poste de navigation. N'étaient-ils pas inconscients, sinon déjà morts par suffocation causée par des gaz délétères au moment où se produisait la collision qui coula le sous-marin? L'ouverture provoquée par l'accident était d'ailleurs si étroite, qu'on estima qu'il avait fallu plusieurs heures pour que le bateau fût rempli d'eau, et il n'y avait eu aucune tentative pour la boucher. D'aucuns ont cru que la collision fatale avait été précédée d'un accident. Lequel? Incendie dans le "Pluviôse"? Emanations asphyxiantes dans "l'A-1"? Longtemps, en Angleterre, on entretint dans les sous-marins de petites souris blanches qui, plus sensibles que l'homme à découvrir les gaz s'agitaient à la moindre émation.

Dois-je rappeler la mort identique et du petit timonier, qui était dans le kiosque du "Pluviôse", et du commandant, du second et du pilote de "l'U-3" allemand, également enfermés dans le blokhaus du sous-marin coulé? Ils périrent tous par manque d'air, une agonie qui fut estimée à quatre à cinq heures pour le matelot français, plus longue peut-être pour les trois marins allemands. Autant qu'on put s'en rendre compte, la souffrance physique n'avait pas laissé de traces, et l'on crut que la mort avait été calme, précédée par une période d'inconscience progressive.

* * *

Mais, rude ou douce, les marins y sont préparés; ils savent qu'en cas d'accident, toutes les chances de sauvetage résident dans la liberté de leur esprit, et ils conservent leur sang-froid, quoi qu'il arrive. Tous, du simple matelot au commandant, ont envisagé le risque de l'accident.

Un ancien commandant de sous-marin me racontait qu'en rade de Toulon, il ne croyait pas pouvoir ramener son bateau à la surface. Après de nombreuses manoeuvres, le sous-marin remonte. Le panneau ouvert, le commandant se félicitait en lui-même que son équipage n'ait pas eu les mêmes inquiétudes que lui, et, tout heureux, il dit à ses hommes.

—Eh bien! mes enfants, nous l'avons échappé belle! Je croyais bien que nous ne remonterions pas.

Et un second-maitre de répondre:

—Nous nous en doutions bien, commandant, vous étiez pâle.

Et cependant, aucun des hommes n'avait bougé. Ils étaient restés les mêmes en face du danger. Et cela a été constaté partout et toujours. C'est le commandant du sous-marin japonais "No. 6" qui, avec une admirable lucidité d'esprit et un calme absolu, note, heure par heure, minute par minute l'agonie de son petit navire; c'est le sous-officier du "Lutin" qui inscrit les ordres successifs du commandant jusqu'au moment précis où la mort, qu'il sentait le menacer, est venue l'étreindre.

Cet admirable courage moral n'est pas l'apanage de l'homme seul dans la famille maritime; la femme, les enfants savent jusqu'où doit aller l'accomplissement du devoir, et je veux rappeler un mot d'une grandeur antique que prononça la femme d'un commandant de sous-marin à laquelle on venait annoncer l'accident final. Cette femme, pourquoi la nommerai-je? Elle n'est pas une exception parmi les femmes de marins, et je n'oserais même pas lui demander de m'autoriser à prononcer son nom.

L'envoyé du ministre, avec toutes les précautions qu'il croyait utiles, voulait la préparer à l'affreuse nouvelle, que les circonstances rendaient doublement tragiques, mais elle eut vite compris et posa brièvement ces questions:

—Il n'y a pas eu faute de mon mari? La responsabilité du commandant n'est pas engagée?

—Non, madame, répond l'officier.

Et la femme du commandant dit alors:

—Et maintenant, je puis pleurer!

A. Rousseau.

EN PROVINCE

ST-FRANCOIS-XAVIER

M. l'abbé Fyfe, notre digne curé, vient de terminer sa visite paroissiale. Il a été partout le bienvenu.

* * *

Dimanche dernier, les Enfants de Marie ont donné une partie de Whist. Ce fut un succès complet comme toujours. Les premiers prix furent gagnés par Melle J. Allarie et M. A. McDougall et les prix de consolation par Melle E. Lavallée et M. H. Breland.

* * *

Les élections municipales dans le quartier No. 4 de la nouvelle municipalité de Cartier se sont terminées par la victoire de M. John Plante contre son adversaire M. Norman Todd. M. Plante a obtenu une forte majorité à la satisfaction de la plupart des électeurs chez lesquels il jouit d'une grande popularité. Le soir de la victoire, plusieurs de ses amis se rendirent chez lui pour le féliciter de son succès. Il y eut même illumination de balais en l'honneur du nouveau conseiller.

Le Tocsin.

DELORAINE, MAN.

Mardi dernier, assemblée générale du parti libéral à la salle publique. Toujours la même rengaine, rien de nouveau, un mot sur les licences et c'est tout.

Après tout la question de licences n'est pas hors de propos, si on en juge par la récente bagarre de jeudi soir à la porte de l'hôtel "Revere House". En présence de plusieurs autres de la même nationalité, deux belges se sont rués de coups. La femme de l'un d'eux voulut faire monter son mari dans sa voiture, mais sans succès. Tandis que celle-ci tourmentait son époux pour retourner à la maison—il était huit heures du soir et devait retourner à 11 milles—d'autres préférant jouir d'un plus beau spectacle, dételèrent les chevaux.

La bataille commença et chacun en a eu pour satisfaire sa curiosité barbare. Inutile d'ajouter que les querelleurs avaient dû boire de "l'eau froide" tout l'après-midi. Pour se réchauffer une petite lutte au bout du poing et du pied n'était pas de trop. Et dire que ce sont des catholiques qui donnent de si beaux exemples à une ville dont les 95 pour cent sont protestants!

Paise à Dieu que ces derniers sachent distinguer entre catholiques de nom ou de naissance et catholiques pratiquants. Les routes sont impraticables le dimanche et très bonnes la semaine pour rendre visite aux gobeurs de sons. Oh! quelle logique!

* * *

Vendredi matin M. F.-X. Turgeon quittait Deloraine pour se rendre à l'hôpital de Régina en compagnie de son fils François et de son beau-fils M. Couture. Bien que M. Turgeon ne soit pas encore rétabli de son attaque de cet hiver, il est assez bien pour supporter le voyage à Régina où il sera près de son autre fils Joseph, résidant à Régina.

* * *

M. et Mme Halde ont quitté Deloraine jeudi pour retourner à Laurier. Ils étaient accompagnés de Melle Noémie Gamache.

LA SALLE

On annonce pour Pâques le mariage de Melle Georgina Vauriot, fille de M. Charles Vauriot, riche cultivateur de cette paroisse, à M. A. Dusablon, de Norwood, Saint-Boniface.

* * *

Le mauvais état des chemins a beaucoup dérangé nos jeunes gens pour leur veillée de dimanche dernier. Ils ont tenu leur assemblée ordinaire et ont voté pour une veillée chez M. Lagassée. On s'amusa ferme. Y étaient présents: MM. Louis Turcotte, Paul Robillard, Art. Rochon, Raoul Rochon, Willie Levasseur et D. Godry, arpenteur. Ce dernier dut quitter de bonne heure cette charmante veillée parce que indisposé.

* * *

M. O. Rochon peut se vanter d'être le fermier le mieux desservi de toute la municipalité de Macdonald. Il y a quatre ponts sur la rivière en dedans de un demi-mille dont deux presque en face de sa résidence.

Winipeg n'en a pas autant sur l'Assiniboine (dans le même espace.) Le dernier pont qui aété bâti durant le cours de l'hiver est le plus beau pont qu'il y a sur la rivière La Salle. Il a été bâti pour le gros traffic en partie; en même temps les chars électriques pourront s'en servir bientôt.

Aussitôt que la question des approches sera réglée, le pont sera ouvert au public. Les bavards disent que le conseiller n'a bâti ce pont que pour récompenser son secondeur à la dernière élection, mais les gens bien posés connaissent mieux que ça.

Je demanderais à votre correspondant régulier de mettre un peu plus de sel et moins de poivre dans ses articles car quelquefois ça sent la corruption.

Gingembre.

* * *

Nous avons appris avc regret la mort de Mme Stanislas Legace, décédée à Saint-Norbert chez son père M. Joseph Champagne. Tous les parents et un grand nombre d'amis de La Salle allèrent une dernière fois prouver leur sympathie par leur présence aux funérailles qui eurent lieu à Saint-Norbert. La défunte laisse un époux et trois enfants.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

M. et Mme Osias Rochon ont été à Winnipeg dimanche reconduire leur beau-frère et leur soeur, M. et Mme Louis Delorme qui partent le 23 pour Montréal.

* * *

Quelques membres du parti allèrent à la convention libérale qui a été tenue à Morris le 19 courant. Entre autres: MM. C. et J. Vauriot et J. Lafond. MM. Vauriot en protèrent pour se rendre à Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre, visiter parents et amis.

M. Paul Comeau, de Winnipeg, était en promenade chez ses parents cette semaine.

* * *

M. Ephrem Rochon, notre marchand populaire faisait un petit "bee" samedi pour relever son hangar que la tempête du Nord avait renversé. Quoique pendant le carême, on donna un bon coup d'épaule.

Poivre et Sel.

OTTERBURNE, MAN.

La Maison Saint-Joseph d'Otterburne a eu l'insigne honneur de recevoir la visite de Sa Grandeur Mgr L.-P.-A. Langevin. Sa Grandeur est venue de Winipeg en automobile.

* * *

M. B. Beaulieu, ouvrier à Saint-Boniface, est revenu dans sa famille dimanche dernier, pour y passer une agréable journée.

* * *

M. R. Lamontagne, propriétaire d'une ferme exemplaire, nous a quitté pour Winnipeg. Nous attendons son retour avec anxiété.

* * *

M. A. Rougeau doit nous quitter pour aller résider à Saint-Boniface. Otterburne perd un de ses meilleurs citoyens.

* * *

M. A. Paquin, de Saint-Boniface, est en visite à Otterburne. C'est tout naturel! Un charmant petit oiseau l'attire. Plein succès.

* * *

Les premiers jours du printemps ont moins de gr&ces que les vertus naissantes d'un jeune homme.

Vergerette.

BELLEVIEW

Pendant trois jours presque toute la population catholique de Belleview s'est rendue à la chapelle et pour prier et pour s'instruire des vérités de notre religion. La température assez dure, les chemins presque impraticables n'ont pas arrêté le zèle si remarquable des fidèles, et deux fois par jour ils se réunissaient là avec l'unique désir d'approfondir la grandeur de notre destinée.

Dans certains milieux où le nom de Dieu est bafoué, où son Saint Nom est banni impitoyablement, on sourirait de constater qu'il y a en plein vingtième siècle des gens assez naïfs pour accourir avec tant de dévouement vers ce prédicateur qui traite des sujets qui ne doivent plus être à l'ordre du jour: "L'homme a-t-il une âme? A quoi sert une religion? Quand on est mort tout est-il mort? Les chrétiens valent-ils mieux que les autres?"

Tout cela il y a longtemps que la question est tranchée, c'est la négative complète et sur toute la ligne. Comme ils y vont, ces gens-là, d'un trait de plume ils biffent les commandements de Dieu et de l'Eglise! "*Ils sont gênants*", disent-ils, "il n'en faut plus. A quoi peut servir toutes ces missions? Pour terroriser les femmes et les enfants. Mais nous, hommes, il y a belle lurette que nous sommes revenus de ces histoires-là."

Pauvres hommes! ce sont justement eux qui en ont le plus besoin; comme les autres, au contraire, tout en s'attristant de cet état d'esprit lamentable qui les égarent, ils devraient s'instruire et réfléchir sur ces problèmes si graves et si importants et ils arriveraient à une solution.

Fiers d'avoir une âme qui les approche de Dieu, ils verraient la nécessité de pratiquer la religion du Christ, car alors ils sauraient qu'il y a un audelà, et ainsi sans fonfanterie ils pourraient se dire meilleurs que les autres, le bien étant accompli et le mal évité.

Voilà ce que nos catholiques de Belleview ont compris. Aussi est-ce ave cune grande ardeur et beaucoup de confiance en Dieu qu'ils vont continuer la vie du combat. Mais il faut être fort pour la lutte. Le pain des vaillants n'est-il leur soutien? et c'est pourquoi qu'un assez grand nombre se sont approchés de la Sainte Table. Pas tous, hélas! Rien n'est perdu cependant.

Pour clôturer la mission une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes (cadeau d'un catholique éminent de Belleview), fut bénite avec beaucoup de solennité. L'on ne pouvait mieux faire que de mettre tous les retraitants sous la protection d'une aussi bonne Mère.

Franc de Grande-Clairière.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Nous nous plaignions qu'à Lourdes il n'y a pas de bonnes personnes; mais nous faisons erreur. Permettez-moi de vous raconter une petite histoire.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'an 1913, je rencontrais une pauvre fermière sur mon chemin, et je m'arrêtai pour causer un peu avec elle. Elle me répondit comme une personne de 40 ans.

Je m'informai de son nom, comment ça allait chez elle, etc. si bien que je me mis à lui raconter tous mes malheurs; pertes, l'année dernière, de 4 chevaux, de 5 vaches, d'un veau, de 6 cochons petits et gros, et d'à peu près 80 poules.

"Eh! monsieur, me dit-elle, c'est malheureux, je l'admets; mais vous savez les hommes, il leur faut quelques punitions comme cela pour comprendre!"

—Vous trouvez ça, vous!

—Certainement, monsieur, parce que les hommes ne sont pas assez fervents dans leurs devoirs de religion.

—Cependant, Mademoiselle, je prie le bon Dieu tous les jours.

—Oui; mais il y a prier et prier. Si votre prière est de jurer du matin au soir, je comprends qu'elle ne peut pas être exaucée.

—Non, Mademoiselle, je prie comme il faut.

—Vous allez peut-être trouver que je suis un peu effrontée, mais n'importe. Allez-vous à la messe tous les dimanches, ou au moins tous les mois?

—Non. Il y a six ans que je n'ai pas mis les pieds à l'Eglise.

—Avez-vous du moins fait vos Pâques?

—Moi, faire mes Pâques, mais pourquoi faire? Qu'est-ce que ça me servirait d'avoir fait mes Pâques; ça ne me donnerait pas un sou de plus dans la poche.

—Vous croyez ça, monsieur? Eh bien, si vous voulez m'écouter, vous verrez que ça y fait beaucoup. Allez à la messe tous les dimanches, communiez une fois le mois et vous vous en trouverez bien.

—C'est bien, Mademoiselle, je vais essayer et je vous enverrai de mes nouvelles.

—Je vous donne jusqu'au mois de mars pour mettre ceci en pratique.

Depuis ce jour, je n'ai perdu aucun animal. Ce qui prouve que ce n'est pas la richesse qui fait la bonté. Car, grâce à une pauvre fermière, je suis maintenant bien. Je remercie publiquement Melle Blanche Dusseigne pour le sage conseil qu'elle m'a donné. Je profite donc de cette occasion pour conseiller à tous de bien pratiquer les devoirs de sa religion. Voilà ce qui fait la richesse.

(Signé) H. B.

Roman de La Liberte
No 21

Le DERNIER DES MOHICANS
PAR
FENIMORE COOPER

Le tamenund, essayant de lire sur les traits expressifs du jeune Mohican, lui dit doucement:

"Mon fils se tait?

—Elle est à moi," répéta brutalement Magua.

Toute la peuplade, anxieuse, entendit, tant le silence était complet, la réponse d'Uncas:

"Il a dit vrai, elle est sa prisonnière!"

Le vieillard hésita; on eût dit qu'il cherchait un moyen de s'opposer aux prétentions du Mingo, devenu visiblement odieux à tous. Il attendit, parût réfléchir; un moment on put croire qu'il allait parler à l'assemblée; puis il dit d'une voix ferme:

"Huron, partez.

—Juste tamenund, partirai-je les mains pleines de la bonne foi des Delawares, ou votre justice m'aura-t-elle trompé? Le wigwam du Renard-Subtil est vide. Ne lui rendrez-vous pas son bien?"

Le vieillard se pencha vers un autre guerrier presque aussi âgé que lui, et lui demanda;

"Ce Mingo est-il un chef?

—Le premier de sa nation.

—Jeune fille, que souhaites-tu de plus? Un grand guerrier te prend pour femme.

—Plutôt mourir! s'écria Cora, glacée d'horreur; je ne descendrai pas à cet excès de dégradation.

—L'esprit de cette femme, Magua, est avec sa nation. Il n'est pas bon qu'une femme entre de force dans ton wigwam. Que veux-tu?

Magua ne souhaite qu'une chose, emmener sa captive avec lui.

—Pars donc avec elle, le Manitou ne veut pas qu'un Delaware soit jamais injuste."

Le Mingo mit la main sur l'épaule de la jeune fille, et Cora se laissa entraîner, sentant bien que toute résistance lui était désormais impossible.

"Arrêtez! arrêtez! s'écria Duncan. Huron, écoute, fixe toi-même le chiffre de la rançon; que te faut-il? que veux-tu?

—Magua ne veut rien; il a pris sa revanche."

Le major voulut encore s'adresser au tamenund; mais Oeil-de-Faucon, qui connaissait mieux le caractère des Indiens, l'arrêta

"Les hommes ne parlent pas deux fois," dit cet enfant du désert; puis, se tournant vers Magua: "Huron, ajouta-t-il, pensez-vous qu'il vaille mieux pour vous emmener une femme captive en votre camp qu'un homme comme moi, que les vôtres seront contents de savoir désarmé?"

Magua s'arrêta pour le regarder en face.

"La Longue-Carabine offre-t-il sa vie pour racheter la fille de Munro?

—Soit! dit le vieux trappeur; après tout, ces Mingos n'auraient pas eu de repos qu'ils n'eussent fait sauter mon crâne. Donne la liberté à la jeune fille, et je suis ton prisonnier.

Il n'y eut pas un Delaware qui ne fût profondément touché de cette offre généreuse. Magua parut hésiter; il se rapprocha un peu du groupe; puis, après avoir jeté sur la jeune fille un regard qui contenait autant d'admiration que de férocité, il dit d'une voix ferme:

"Magua est un grand chef, et n'a qu'une volonté. Allons, ajouta-t-il de nouveau en posant la main sur l'épaule de Cora, il faut partir."

La jeune fille s'écarta; ses yeux brillèrent d'un feu sombre; une vive rougeur couvrit son visage.

"Votre prisonnière, soit! mais la violence est inutile; s'il le faut, je saurai mourir!"

Elle serra sa soeur dans ses bras, et la recommanda chaleureusement au dévouement de Duncan; elle remercia, en pressant sa sa rude main, le chasseur de sa générosité, puis, se tournant vers le Huron, elle lui dit du ton le plus méprisant:

"Allez maintenant, je suis prête à vous accompagner."

Le major, hors de lui, cria au Mingo qu'il allait le suivre, et qu'une fois hors du camp il saurait bien se venger et lui arracher sa proie.

"Les bois sont ouverts, dit Magua, sans pouvoir cacher la joie que cette menace lui causait.

—Arrêtez! s'écria Oeil-de-Faucon en saisissant son jeune ami par le bras, et le maintenant de force auprès de lui; arrêtez! vous ne connaissez pas ces perfides sauvages... Ce Huron vous conduirait vite dans une embuscade, et votre sang versé...

—Huron, dit tout à coup le jeune Mohican s'adressant à Magua, et chacun se tut pour écouter le fils des Lenapes, qui, jusqu'alors soumis aux coutumes rigides de sa nation, s'était contenté d'écouter et d'observer attentivement ce qui se passait; Huron, la justice des Delawares vient du Manitou. Regardez, je vous prie, le soleil. Il est au milieu de sa course et fait descendre l'ombre de ces branches sur nos têtes; quand il la projettera au loin dans la clairière du camp, il y aura des guerriers sur vos pas.

—J'entends, je crois, une corneille!" s'écria Magua, jetant un rire insultant et moqueur à la face du jeune guerrier. Puis, s'adressant au peuple assemblé qui l'environnait encore, ne pouvant se lasser de contempler la pauvre victime, la malheureuse fille de Munro, il ajouta: "Place! faites-moi place. Allons, retirez-vous! Où sont les femmes des Delawares? N'est-ce pas elles qui tireront les flèches destinées aux Wyandots? Voilà une armée bien redoutable! Chiens, lapins, voleurs, je vous crache au visage!"

Tant était puissante et sacrée la coutume de respecter celui qu'innocente le tribunal suprême, que ces adieux insultants furentaccueillis par le plus morne silence. Magua sortit du camp d'un air triomphant; il prit le chemin de la forêt, entraînant avec lui sa captive, protégée par les lois inviolables de l'hospitalité indienne.

XXI

Aussi longtemps que le chef mingo et l'infortunée jeune fille demeurèrent en vue, la peuplade tout entière des Delawares resta immobile, comme si quelque puissant génie, favorable au misérable Huron, eût disparu derrière les premiers arbres de la forêt, la foule s'ébranla tout à coup; ces hommes et ces femmes, livrés à une animation extraordinaire, coururent en tumulte de tous côtés. La violence de leurs mouvements, l'ardeur de leur agitation, devinrent aussi excessives que l'étaient tout à l'heure leur calme et leur immobilité. Ils exhalaient ainsi les sentiments de haine amassés dans leur coeur et trop longtemps contenus; annonçaient quelle fièvre de vengeance et de représailles s'était allumée au dedans d'eux durant ces dernières scènes, où ils avaient dû faire taire leurs passions et se laisser insulter d'une façon si cruelle.

Uncas ne prit point part à tout ce tumulte; il resta silencieux sur le tertre où il s'était placé. Aussi longtemps qu'il put apercevoir Cora, aussi longtemps qu'il put distinguer la couleur de sa robe parmi les feuillages de la forêt, il resta les yeux fixés sur le même point; puis, grave et pensif, sans dire un mot ni trahir par un geste ses sentiments, il descendit à pas lents, traversa la foule, qui s'écartait devant lui, devinant sa profonde douleur; et il rentra dans la cabane d'où il avait été confronté avec Magua par l'ordre des anciens de la tribu.

Les principaux chefs, observant l'attitude d'Uncas et devinant, aux éclairs d'indignation qui jaillissaient de ses yeux, les projets qu'il méditait en son coeur, le suivirent, et, respectant son silence, vinrent s'asseoir autour de lui, et, à son exemple, se livrèrent aux plus douloureuses méditations. Chez ces peuplades sauvages, soit instinct, soit vieille coutume, nulle décision ne se prend à la hâte, et la réflexion précède toujours longuement l'action. Ils gardent leur impétuosité pour l'attaque quand elle est une fois résolue; mais, avant d'en venir à l'exécution, ils retournent au fond de leur pensée, pendant des heures entières, leur projet, ses chances et ses moyens de réussite. Habitude de sauvage! habitude pleine de sens et de sagesse! Oeil-de-Faucon, qui connaissait les Indiens et les avait longtemps pratiqués, trouvait que tout allait bien, que les choses devaient effectivement se passer ainsi. Son compagnon, le jeune major, était loin d'avoir autant de calme et de patience; il ne pouvait comprendre que ces vieillards, dont la voix était toute-puissante, n'eussent pas sauvé la jeune fille: ils reconnaissaient son innocence et son bon droit, que ne l'avaient-ils remise aux mains de ses amis? Quels pouvaient bien être les droits de Magua en présence de ceux de Munro! Et cette foule qui avait pris si ouvertement parti pour elle, que l'Indien brutal et hautain ne s'était point gêné d'insulter et de braver; et ces guerriers, si nombreux, avec des armes à portée de leurs mains, qui avaient aussi été touchés, cela était visible, par les infortunes de Cora, que ne l'arrachaient-ils des bras de son ravisseur!

Pourquoi Uncas, qui la défendait si vaillamment déjà depuis plusieurs jours, ne s'était-il pas jeté le couteau à la main sur son enemi, l'infâme Magua? Pourquoi le chasseur, avec son coup d'oeil si sûr, n'avait-il pas enfin ennemi, l'infâme Magua? Pourquoi, quand toute le monde enfin comprenait la nécessité d'une vengeance, quand toute la peuplade se préparait à la guerre!

Cora serait libre maintenant, hors des atteintes de son brutal ravisseur. La guerre avec ses chances diverses, ses horreurs, le sang versé et la mort des plus braves guerriers, la guerre serait finie.

FANNYSTELLE

M. F. B. Frantz, de Paw Paw, Ill., est parmi nous depuis quelques jours dans l'intérêt de ses nombreux terrains qu'il possède dans nos cantons.

* * *

Mme Claire Lavigne est de retour de Langdon, N. D. Elle retournera bientôt rejoindre son mari qui est employé sur une ferme.

* * *

M. Paul Côté est arrivé jeudi de Saint-Roch, Man., où il a passé quelque temps sur ses terres.

* * *

MM. Ulric Boisvert et Alfred Hamel nous ont quitté lundi pour aller demeurer sous les cieux azurés de l'Ouest Canadien. M. Boisvert se dirige vers Gravelbourg et M. Hamel vers East End, Sask. Bon voyage et bien du succès.

* * *

Notre curé est absent cette semaine: il assistera aux fêtes et soirées dédiées à Sa Grandeur Mgr Langevin.

* * *

La commission générale des Liguers du Sacré-Coeur aura lieu dimanche le 22 courant. Le sermon sur la tempérance sera donné par un prêtre étranger, mais qui est paraît-il pas étranger à la cause de la tempérance.

* * *

M. J. Piché, de Gravelbourg, est en promenade ici pour quelques jours.

* * *

M. Arthur Guyot, de Sainte-Rose du Lac, Man., est venu passer quelques jours parmi nous.

* * *

M. Almir Arnal est de retour de Toronto et ses environs, avec un char de magnifiques chevaux qu'il vendra par ici.

* * *

MM. Adolphe Piché et Adolphe Guyot qui sont deux membres de l'Association Limitée des Acteurs de cette paroisse sont en promenade à Saint-Boniface, où ils assisteront aux soirées, etc.

* * *

M. et Mme Geo. Ménard font part à leurs amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. Jos. Ménard et Melle Antoinette Ménard.

* * *

Le vieux Jack est de retour des chantiers où il a fait une immense provision de gomme d'épinette.

* * *

Le printemps est arrivé pour tout de bon. Les dindons de Charlie viennent gagner à la sueur de leurs fronts, leur nourriture sur mon "ranchaussage".

* * *

Un autre signe du retour de la belle saison: Ovide commence à rêver au gibier; il voit déjà en rêve des monstrueux voiliers d'outardes. Il fait feu, et la détonation le réveille.

* * *

Le sellier John et le forgeron Albert fraternisent de ces temps-ci. Ils échangent leurs "springs", mais il y a eu un mal entendu dans l'échange, et Albert a en sa possession son "spring" et celui de Johny.

* * *

Bamboula a pris un congé lui; il ne fendra pas de bois pour quelques jours. Il est allé faire de la pantomine en ville avec l'ex-poète Plumitif.

* * *

Eustache est orphelin depuis le départ de Damoiseau et pour comble de malheur, il a la trompe d'Eustache bouchée. Il n'entend plus.

* * *

Placide a de ces temps-ci le coeur bien gros. Il ne peut plus faire la chasse aux lièvres, vu que la neige est toute disparue. Mais heureusement aujourd'hui il en tombe et une lueur d'espoir lui traverse le cerveau.

* * *

L'Ex-poète, que l'on appelait jadis Plumitif est très occupé. Il fait la pâte trois fois la semaine. Avec ce nouveau règlement, nous pouvons fort souvent manger du painchaud.

* * *

Pierrot le photographe est allé à l'ouest faire de la photographie.

* * *

Joe, le commis de bar aux fortes dimensions, est propriétaire depuis une quinzaine, d'une "Extinction de Voix". Il avoue qu'il est trop bavard. Pour remédier à cette terrible maladie, nous lui recommandons du repos.

* * *

Le boucher, lui, a fort à faire. Il a un troupeau, ou plutôt un "ranch" de vaches, veaux, de tous calibres et de toutes nuances. C'est de l'ouvrage, je vous assure, de voir à ce que tous les animaux soient bien "soignés".

* * *

"Yvonnic" est depuis une quinzaine père de douze enfants. Il n'y a pas de danger qu'il soit garçon, le lâche.

* * *

Georges s'est procuré le treizième, cette semaine. Il n'est pas à blâmer, il voulait ce qu'on appelle en langue saxonne "A Baker's Dozen".

* * *

Edgar est absent. Il est en ville depuis quelques jours, ayant de l'ouvrage par-dessus la tête. Il fait des rêves électriques et il se promène sur la rue Main avec des morceaux de "magneto" dans ses poches.

* * *

Jerry est de retour de la ville. Je crains qu'il ait fait un vilain voyage et il a eu honte, car sa figure était toute rouge.

C Vrai.

LAURIER, MAN.

Le Rév. M. le Curé avait l'honneur d'avoir la visite de Sa Grandeur Mgr Dugas de Saint-Boniface, accompagné du Rév. J.-A. Halde, curé de Dauphin, Man. Il faut espérer que Monseigneur Dugas nous favorisera plus souvent de sa visite.

* * *

Mme Patrice Trottier et sa fille Melle Jeanne sont en promenade chez M. Isaac Trottier.

* * *

M. Narcisse Fournier, instituteur de Champlain, est allé rendre visite à ses parents de Winnipeg et Sainte-Anne. Bon voyage et surtout prompt retour.

* * *

Mme Houde est en promenade chez Mme Desbiens.

* * *

M. et Mme Herménégilde Fradette sont allés visiter des parents de Makinak et Sainte-Rose.

Yvette.

BRUXELLES

Un individu—séparé judiciairement de sa femme à qui la sentence de son hon. M. Ryan avait adjugé la garde de l'enfant issu du mariage—avait cru pouvoir poursuivre civilement en dommages le Rév. M. Heynen, curé de la paroisse du chef de la séparation.

Le jury de Morden (présidence de Son Hon. le juge Curran) avait, l'an dernier, adjugé des dommages. Ce verdict vient d'être annulé radicalement par la cour d'Appel de Winnipeg sur plaidoiries de M. Blackwood du barreau, de cette ville.

Les cinq magistrats ont été unanimes à acquitter le Rév. Curé, dont l'avocat à Morden était M. A. Bernier, collègue de M. Blackwood.

Le même individu en avait appelé au jugement de séparation. La sentence vient d'être confirmée pleinement par le Juge d'appel, Son Hon. M. le Juge Galt sur plaidoirie de M. Blackwood.

L'individu est condamné aux frais dans les deux affaires.

KEEWATIN, ONT.

Pour la première fois les Irlandais ont célébré leur patron Saint Patrice. Une grand'messe fut chantée par M. l'abbé J.-E. Derome, pendant laquelle plusieurs reçurent la sainte communion.

Dans la soirée il y eut un "Progressive Pedro Social" sous les auspices des Fils de la verte Erin.

Tout s'est pasé avec un entrain digne et agréable. Nos concitoyens ont raison d'être fiers de leur fête.

Les personnes nonobstant la nationalité et la croyance étaient présents à l "Entertainment".

* * *

Jeudi le 19, fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, il y eut grand'messe et sermon sur la fête du jour par l'abbé Derome. Les autels étaient bien parés pour les deux fêtes.

* * *

M. l'abbé Desmarais est parti pour Winnipeg mercredi matin pour assister aux fêtes de Saint-Boniface. C'est, dit-on, la première fois qu'il assiste à l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Langevin.

Correspondant.



Telles étaient les réflexions que se faisaient les blancs, ne pouvant comprendre les devoirs qu'imposaient aux Indiens l'hospitalité et le soin de leur dignité propre.

Bientôt, le tamenund, qui n'était plus sorti de son repos et de son silence, rentra dans sa cabane; Alice l'y suivit; les femmes se dispersèrent, et le camp ressembla à une vaste ruche dont les abeilles attendent, pour commencer une expédition importante et lointaine, l'arrivée et l'exemple de leur reine.

Une partie de la journée s'écoula ainsi: on n'avait point pris, ou plutôt on n'avait point proclamé la résolution de faire la guerre; mais il ne fallait pas de décision sur ce point: tous les coeurs des braves étaient à l'unisson, et l'on sentait bien que tous s'y préparaient.

Bientôt on vit sortir de la cabane où Uncas avait cherché le silence et le calme un jeune guerrier; il s'avança à travers le camp d'un pas grave et résolu; il s'en alla vers un petit bois de sapins qui croissait au pied de la montagne; choisit un arbre de petite dimension qui avait poussé dans l'une des crevasses, le dépouilla de presque toutes ses feuilles; puis, toujours sans parler, il rentra dans la cabane d'où il était sorti et où il avait laissé Uncas et les autres guerriers.

Quelque temps après, un autre Delaware sortit de même et, comme le premier, se dirigea vers le jeune arbuste, et à son tour se mit à couper toutes ses branches et à arracher son écorce, ne laissant plus que le tronc nu. Un troisième vint ensuite, qui peignit l'arbre de larges bandes d'un rouge foncé.

Ces emblèmes, qui révélaient à la tribu tout entière les desseins des guerriers assemblés autour du jeune chef mohican, furent accueillis par les guerriers restés au dehors du conseil intime par un sombre et morne silence.

Enfin le Cerf-Agile, Uncas, le fils des Lenapes, parut à son tour; il avait dépouillé tous ses vêtements, gardant seulement une ceinture autour des reins. Comme les guerriers qui l'avaient devancé, il marcha lentement vers l'arbre et commença à danser tout autour d'un pas grave et mesuré; de temps en temps, sans interrompre sa danse, il faisait entendre les sons sauvages de son redoutable cri de guerre. Puis il se mit à chanter; parfois ses accents étaient si tendres et si plaintifs, qu'on eût dit la douce mélodie d'un oiseau au fond des bois; d'autres fois, au contraire, et sans transition, ses cris devenaient si énergiques et si terribles, que les Indiens eux-mêmes, accoutumés à des scènes semblables, ne pouvaient s'empêcher de tressaillir. Ce chant de guerre était composé d'un très petit nombre de mots qui revenaient toujours; il débuta par une sorte d'hymne ou d'invocation à la Divinité; il trahit ensuite les projets belliqueux du guerrier; il fit allusion à la cause si touchante qui déterminait la guerre, à la malice profonde de l'ennemi; il se termina comme il avait commencé, par un hommage rendu au grand Esprit.

Un pareil chant ne saurait se traduire; la langue mélodieuse et expressive du Delaware, entremêlée de cris gutturaux accompagnée d'une musique vive et passionnée, n'a point d'équivalent dans notre langage positif, logique, réglémenté par des usages reconnus, et contraignant l'inspiration elle-même à se plier à la coutume et à obéir à des lois déterminées; nous indiquerons donc seulement le sens le plus général de cette intraduisible cantilène.

"Manitou! Manitou! Manitou! ô grand Esprit! tu es bon, tu es grand, tu es sage. Esprit de nos pères, tu es juste, ô Manitou!

"Dans l'azur des cieux, dans les vapeurs des nuages, dans l'ombre des forêts, que je vois de taches! Les unes sont noires et funèbres; les autres sont rouges et sanglantes.—Oh! que je vois de taches dans les cieux, dans les nuages, dans les bois!

"Dans la forêt, dans les airs et jusqu'aux cieux, j'entends retentir le terrible cri de guerre. Oh! dans les forêts, dans les airs et jusqu'au haut des cieux, j'entends retentir un cri de guerre, un cri de guerre long et terrible!

"Manitou! Manitou! Manitou! je suis faible et tu es fort. Manitou! ô grand Esprit! viens à mon aide, Manitou!"

Uncas répéta trois fois ce chant, et trois fois il fit en dansant le tour de l'arbre.

Les chefs, selon leur rang, exécutèrent la même cérémonie: c'étaient des engagements pour la prochaine campagne. Bientôt Uncas, ravi de son succès, trancha le tronc débile d'un coup de hache en poussant son cri de guerre. L'arbre fut mis en pièces; la foule des Delawares se jeta sur les débris, et tous ceux qui voulaient suivre le jeune chef dans le sentier de la guerre s'en partagèrent les fragments. L'enthousiasme devint général: tous les couteaux étaient tirés, toutes les haches étincelaient; l'expédition s'annonçait comme une guerre nationale.

Les Delawares firent immédiatement leurs préparatifs de combat; en un instant leurs visages furent peints des couleurs de la guerre. Le tamenund, les vieillards, les femmes, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, les enfants, abandonnèrent le campement, cherchèrent un refuge dans la forêt.

Oeil-de-Faucon, qui n'était point étranger à ces usages bizarres des Indiens, fut réjoui du succès de son jeune ami; la guerre était décidée, il allait donc faire campagne!

Avec sa sagacité habituelle, il fit sans bruit une investigation sérieuse: les chefs, comme il lui fut aisé de le remarquer, qui s'engagèrent avec le plus d'enthousiasme à défendre la cause d'Uncas lui parurent les plus propres, par leur influence, leur renommée et leur habileté, à mener à bien l'entreprise.

Cet homme courageux prit immédiatement la résolution de seconder de tous ses efforts son jeune ami: malheureusement il avait laissé, caché dans la forêt, son fameux tueur de daims: il ne voulait pas entrer en campagne sans son arme favorite. Il considéra attentivement les jeunes enfants qui jouaient au milieu du camp, et il envoya à la recherche de la longue carabine celui qui lui parut le plus intelligent et le plus déterminé. Il connaissait fort bien Magua et savait que le rusé et perfide Mingo n'était point venu sans être accompagné, et qu'au lieu de reprendre immédiatement le chemin du campement de sa tribu, il avait dû laisser des sentinelles ou rester peut-être lui-même à la lisière du bois pour épier les mouvements de leurs nouveaux ennemis. S'il fût allé en personne ou quelque autre guerrier chercher son arme, il eût payé de sa vie pareille témérité. Un enfant, au contraire, pourrait entrer librement dans les bois sans attirer l'attention; le jeune Indien parti, Oeil-de-Faucon attendit froidement son retour.

L'événement montra que la précaution n'était pas inutile; néanmoins le vieux chasseur expérimenté avait parfaitement choisi, et sa confiance ne devait pas être trompée.

L'enfant, très heureux et très fier de cette mission, s'en alla d'un air indifférent vers le bord de la clairière, et d'un bond disparut sous bois; il se glissa jusqu'à l'endroit indiqué, il trouva l'arme, qui avait été bien cachée, et, rampant dans l'ombre épaisse, il reprit la route du camp. Comme il débouchait de nouveau dans la clairière, un coup de feu se fit entendre; le jeune Delaware ne tourna pas la tête et ne ralentit point son pas, et quelques minutes après il remit triomphant l'arme aux mains du chasseur. Il rapportait en outre de précieux détails sur la situation des Hurons; il avait eu le temps de les observer, de les compter, et il parlait avec un calme et une sagacité qui réjouissaient Oeil-de-Faucon, déjà si heureux d'avoir retrouvé son tueur de daims.

On s'aperçut alors qu'il était couvert de sang; la balle l'avait atteint au bras. La blessure heureusement étant sans gravité, les éloges qu'il reçut lui firent promptement oublier la souffrance, et il s'en alla rejoindre ses compagnons, pour lesquels il fut dès lors un objet d'envie et d'admiration.

Uncas, qui ne montrait aucune impatience, observait pourtant la marche de l'astre du jour. Voyant l'heure de la trêve sur le point d'expirer, il présenta Oeil-de-Faucon à ses nouveaux amis; ils le connaissaient du reste et lui firent une réception si empressée, que le jeune chef put, sans le froisser, lui confier le commandement de vingt guerriers. Ayant expliqué aux Delawares le rang que tenait Heyward dans l'armée anglaise, il voulut faire de même pour lui; mais celui-ci refusa et demanda à combattre en volontaire sous les ordres du chasseur. Ces dispositions prises, Uncas distribua les autres commandements, et deux cents guerriers partirent avec joie, mais en silence.

Ils entrèrent dans la forêt sans être inquiétés; après une marche assez longue, tous s'arrêtèrent, et l'on délibéra sur le plan de campagne. Le jeune chef laissa parler les guerriers plus âgés; plusieurs propositions furent faites et discutées. Tous les moyens proposés paraissaient trop lents à l'impétueux jeune homme, mais il n'en laissa rien voir; il attendit patiemment, voulant parler le dernier.

La conférence n'était pas terminée, quand on signala un homme dans le lointain; il s'avançait en courant et paraissait venir de l'endroit où l'on supposait l'ennemi caché. Arrivé à deux ou trois cents pas du taillis épais où se tenait la discussion, il hésita, ne sachant quelle route prendre. Uncas se pencha alors à l'oreille d'Oeil-de-Faucon et lui dit:

"Il ne faut pas que cet homme revoie jamais les Hurons!

—Ton heure est venue, prends tes dispositions," dit laconiquement le chasseur, toujours imperturbable.

On le vit lentement abaisser la pointe du fusil et glisser le canon à travers le feuillage.

Tout à coup, sur le point de lâcher la détente, on le vit se retourner doucement, poser tranquillement, avec un léger mouvement d'épaules, son arme à terre et se livrer silencieusement à un de ces rires arrêtés au bord des lèvres qui lui étaient ordinaires, et à l'aide desquels il exprimait le plus souvent un vif étonnement ou une profonde satisfaction.

(A suivre).

FISHER BRANCH

Nous venons à peine d'avoir les premiers signes précurseurs du printemps que déjà nos hommes d'affaires s'empressent de se procurer leur approvisionnement pour l'été prochain.,

D'après les indices que nous avons, l'été de 1914 sera le meilleur que nous ayons encore eu. Ceux qui voudront déployer un peu de courage et d'activité auront l'été prochain tous les avantages voulus pour développer les industries naissantes que nous avons déjà et aussi pour en établir de nouvelles.

* * *

M. A.-E. Miller, agent d'affaires de Winnipeg, est dans notre village depuis deux semaines. Il est à terminer les négociations avec M. Alcide Gamache pour l'achat de 10 acres de terrain. Il voudrait avoir ce lopin de terre sur le coin de la propriété de M. Gamache, qui se trouve situé tout près de la rivière et de la station.

M. Miller veut se bâtir un grand poulailler d'après les plans les plus modernes. Il s'occupera de l'élevage des oiseaux de basse-cour en général. Il veut se procurer les meilleures sortes de volailles enregistrées qu'il pourra trouver et comme il prétend établir cette industrie sur un pied d'égalité avec les meilleurs établissements de ce genre qu'il y a dans notre province, il sera muni d'incubateurs artificiels les plus perfectionnés. M. Miller nous a assuré que pour pratiquer l'élevage des volailles sur une grande échelle, ces incubateurs artificiels sont absolument indispensables.

On dit aussi que M. Miller a l'intention de s'occuper d'un autre oiseau, qui cependant n'appartient pas à la basse-cour, mais qui est d'un genre tout à fait raré dans notre localité et qui demande des soins assidus et une attention toute spéciale.

Comme M. Miller a déjà su mener à bien plusieurs entreprises difficiles, nous croyons aussi qu'il réussira parmi nous, et nous lui souhaitons sincèrement la réalisation de tous ses calculs et de tous ses projets.

* * *

M. O. Giasson, de Saint-Eustache, Man., a acheté l'une des plus beaux quarts de section et il s'en vient résider parmi nous avec sa famille au printemps. M. Giasson est maintenant occupé à transporter ses machineries sur les lieux Il s'est acheté un engin à vapeur de 35 forces avec lequel il va achever de défricher sa terre. Il fera aussi du cassage pour les autres cultivateurs à des prix raisonnables. Il fera ce travail à l'heure ou à la journée.

Il y aura sans doute une grande étendue de terrain de défriché l'automne prochain, vu que cinq ou six de ces puissants engins à traction seront en opération ici pendant le courant de l'été.

* * *

Le docteur J.-A.-T. Saucier est maintenant résident dans notre paroisse et nous croyons qu'il sera favorisé d'une nombreuse clientèle.

* * *

M. F. Axford, de Axford Bros., est allé à Winnipeg la semaine dernière pour compléter ses achats de printemps et d'été.

* * *

Dimanche dernier, M. et Mme A. Rousseau, se sont rendus au moulin à scie de M. A.-J. Gamache pour rendre visite leur gendre M. Jos. Bouchard.

* * *

M. W. Grégoire est allé à Winnipeg ces jours derniers pour affaires professionnelles.

* * *

M. et Mme Delphis Ménard sont aussi allés à Winnipeg la semaine dernière pour acheter l'ameublement du magnifique hôtel que M. Ménard a érigé tout près de la station.

* * *

M. G. Cox Sr. a passé la semaine en promenade chez M. F. Labbé.

* * *

M. Ovila St-Godard doit bâtir sous peu une écurie de louage de 70 pieds de long par 38 pieds de large.

Dimanche dernier dans notre église paroissiale il y eut ouverture solennelle de la retraite du Carême prêchée par le Rév. Père Lacasse.

Ce fut très agréable pour les paroissiens d'entendre les magnifiques cantiques qui furent chantés avec âme par MM. A.-J. Gamache et A.-E. Miller. Nous félicitons aussi MM. Guimont, Chamberland, Bouvier et autres des efforts qu'ils ont fait pour aider notre coeur de chant en une occasion aussi solennelle.

Tijulex.

LA COUR D'APPEL DONNE RAISON A L'ABBE HEYNEN

Les quatre juges de la Cour d'Appel renversent la décision du jury de Morden qui condamna l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, à payer $2,500 de dommages à Brizard.

Nos lecteurs se rappellent qu'aux dernières assises de Morden, sous la présidence du juge Curran, le jury trouva M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, coupable d'avoir conspiré pour aliéner à un nommé Brizard l'affection de sa femme. Mme Brizard avait obtenu des tribunaux une séparation judiciaire d'avec son mari et le juge Ryan lui avait confié la garde de l'enfant né de leur mariage. Brizard en avait appelé de ce jugement à la Cour d'Appel. Elle a maintenu la décision du juge Ryan.

Voici le texte du jugement de la Cour d'Appel renversant la décision du tribunal condamnant M. l'abbé Heynen à payer $2,500 de dommages à Brizard.

Il a été écrit par l'honorable juge Richards, approuvé par le juge en chef et les juges Perdue et Cameron.

BRIZARD vs HEYNEN

Richards, J.-A.

Cette poursuite a été prise par le plaignant contre le défendeur, le Rév. Hubert Heynen, et trois autres personnes, les accusant d'avoir par de fausses représentations des menaces et une influence indue poussé et persuadé la femme du plaignant à le quitter, de l'avoir tenu éloigné de lui et de l'avoir hébergée.

Le défendeur, Heynen, est un curé catholique, résidant à Bruxelles, Manitoba. Les autres défendeurs sont le père et la mère de la femme du plaignant et un nommé Trineaux. Tous les intéressés appartiennent à la religion catholique.

Le jury a rapporté un verdict contre le plaignant pour tous les intéressés poursuivis autre que le prêtre mais contre ce dernier rapporta un verdict accordant au plaignant $2,500 de dommages.

Les parents de la femme du plaignant, du nom de Simoens, sont des paroissiens du défendeur Heynen auquel, par brièveté, je référerai comme "le défendeur". Ils semblent des gens pieux et simples, comptant surtout sur la direction du défendeur comme leur ami et leur père spirituel.

Le plaignant travaillait sur la ferme des Simoens. Le défendeur avertit les Simoens que c'était un homme dangereux à avoir dans sa maison. La nécessité de ce faire n'a pas besoin d'autre preuve que le fait que les événements postérieurs ont justifié cet avis. Néanmoins il semble être né de la part du plaignant un sentiment d'inimitié contre le défendeur et de la part du défendeur un sentiment de méfiance du plaignant.

Après avoir vécu quelque temps à la maison des Simoens, le plaignant fut marié à sa femme; lui et elle continuèrent à vivre là. La femme prétend qu'après le mariage son mari la traita cruellement. Il nie cela. Il n'y a aucun doute que les rapports entre eux devinrent malheureux.

Le plaignant fut trouvé coupable d'assaut sur la personne de sa belle-mère et condamné à la prison. A son retour chez son beau-père, après avoir subi sa sentence, il trouva sa femme qui se préparait à partir pour Saint-Boniface avec l'intention de le quitter.

Le plaignant jure qu'elle lui déclara alors qu'elle allait prendre le train au réservoir de Indian Springs et que le défendeur y monterait deux stations plus loin à Somerset de sorte qu'on ne les verrait pas ensemble, que le défendeur la conduirait au bloc Provencher, chez Mme Broderick, qu'elle y demeurerait jusqu'à ce qu'on demande pour elle la séparation, qu'elle ne savait pas quel genre de plainte porter contre lui, le plaignant, mais que le prêtre lui avait dit que des motifs religieux lui feraient gagner sa cause, qu'elle irait voir le prêtre ce jour-là. Il dit qu'elle y alla et vit le prêtre.

La femme était une jeune fille, inexpérimentée et malheureuse avec son mari, et ses parents, avec ou sans raisons suffisantes, voulaient qu'elle laissât le plaignant.

Ni elle ni ses parents ne connaissaient Saint-Boniface et Winnipeg. Le défendeur par la nature de son travail, allait de temps en temps à St-Boniface ou à Winnipeg. Il était leur aviseur spirituel et probablement le seul homme d'expérience et instruit qu'ils pouvaient consulter. Quand on considère combien d'aussi simples gens s'appuient sur leur pasteur pour être avisés et aidés et il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il lui demande de conduire leur fille en toute sûreté à l'endroit où elle veut aller ou à ce qu'il s'offre à la conduire ou y consente. Il n'a pas été prouvé que Somerset n'était pas pour le plaignant le meilleur endroit où monter à bord du train.

La seule preuve concernant Mme Broderick c'est qu'elle est une femme d'un excellent caractère et connue comme telle par le défendeur et qu'il avait dit aux Simoens que c'était une personne fiable à qui confier leur fille.

La preuve ci-haut concernant les déclarations de la femme au plaignant ne sont tout au plus que du dire et n'eût jamais été admise si l'avocat du défendeur ne l'avait obtenue dans son contre-interrogatoire. Même là, elle est des plus faibles et mérite peu de créance, si toutefois elle en mérite, n'étant que du oui dire. Elle ne signifie pas que la femme s'en allait à la suggestion du défendeur. En la scrutant avec soin je n'y vois rien pouvant prouver que le défenseur a fait plus que son devoir de pasteur et d'ami de la famille. Il n'a pas été prouvé que sa mention du nom de Mme Broderick comme une personne fiable ait été faite autrement qu'à la demande des parents.

La fille après avoir vu son mari comme dit plus haut revint à son mari. Ils allèrent à Swan Lake où ils vécurent quelque temps. Le fait de retourner ainsi à son mari après avoir vu le défendeur prouve plutôt qu'il a réellement agi comme un pacificateur et poussa la femme à demeurer avec son mari.

Plus tard le plaignant se querellla avec le défendeur. Le défendeur déclare que le plaignant l'insulta violemment, employa à son égard un langage indécent et insultant. Le défendeur ne le poursuivit pas immédiatement pour cela. Plus tard, cependant, il porta plainte contre lui devant le magistrat et le plaignant fut arrêté, trouvé coupable et condamné à la prison.

Le jour de l'arrestation du plaignant sa femme, à ce moment grosse de plusieurs mois, persuada à Trineaux de la conduire à la résidence de son père. Il n'y a rien rattachant le défendeur à cette action. Le même jour le défendeur vint à la maison du père et y trouva la femme du plaignant déjà rendue. Il n'y a pas d'autre explication de sa venue là que la sienne, qu'il y vint pour dire au père qu'il ferait mieux d'envoyer chercher sa fille.

Plus tard, la femme fut conduite à Winnipeg par son père, le défendeur les accompagnant, et elle fut placée à l'Hôpital de la Miséricorde, sous la direction d'un ordre de religieuses appartenant à la religion catholique. Quelques jours plus tard elle donna naissance à un enfant qui mourut.

Plus tard, la femme obtint du juge de la cour de comté un bref de séparation et de protection. Depuis elle n'a plus vécu avec le plaignant.

On a prétendu de la part du plaignant que le délai du défendeur à porter la plainte suivie du départ de la femme le jour de l'arrestation du plaignant et la visite du défendeur à la résidence du père le même jour prouvent l'intention du défendeur à séparer le plaignant et sa femme.

Je ne vois rien à l'appui de cette prétention. Le fait que le plaignant a été trouvé coupable est au moins une forte preuve qu'il a commis l'offense et que le défendeur était justifiable de le faire arrêter.

Le défendeur explique le délai en disant qu'il fut poussé à porter plainte à ce moment parce qu'il avait appris d'autres dires du défendeur sur son compte et qu'il croyait que dans ce cas il valait mieux le poursuivre.

La jeune femme, laissée à elle seule, irait tout naturellement à la résidence de ses parents. La visite du défendeur pour dire au père d'envoyer chercher sa fille demeurée seul est dans la condition où elle se trouvait n'est que l'acte naturel d'un ami de la famille.

Si le plaignant n'avait pas été arrêté, il est probable que cette plainte n'aurait pas eu lieu et que la femme ne serait pas allée chez ses parents.

Le défendeur avait le droit de poursuivre et ç'aurait été celui de tout homme insulté comme il prétend l'avoir été. Ce qui a suivi est plutôt la conséquence naturelle de la poursuite qu'un motif ou une raison pour la poursuite.

Le fait d'aller à Winnipeg avec la fille et le père serait l'acte ordinaire d'un ami de gens inexpérimentés qui ne connaissent pas leur chemin dans la ville.

Le seul élément de preuve, selon mon interprétation des témoignages, c'est un boutiquier de Swan Lake qui a juré que le défendeur lui avait dit de ne pas donner crédit au plaignant. Cela est nié. Mais, admettons que ce fut vrai, même, sans justification, cela ne prouverait qu'on a incité, poussé la femme à quitter son mari.

Je ne me suis occupé que des témoignages contre le défendeur et n'ai pas parlé de ceux en sa faveur car s'il y avait une preuve à l'appui de l'accusation le jury aurait le droit d'y ajouter foi et de ne pas croire les témoins de la défense, quelque forts, aussi longtemps toutefois qu'elle ne dépasse pas les limites de la vraisemblance.

En considérant la preuve faite par le plaignant je ne trouve rien qui ne prouve au moins avec tout autant de force que le défendeur n'a fait que son devoir de bon ami de la famille qu'il ait incité la femme à quitter son mari. En poussant les choses à l'extrême, il ne peut y avoir que matière à soupçon et cela ne justifie pas un verdict. Je dois ajouter qu'il n'y avait aucun témoignage direct contre le défendeur, toute la preuve directe étant en sa faveur.

Selon moi, le savant juge aurait dû à la conclusion de la preuve du plaignant retirer la cause des mains du jury par manque de preuve et déclare un désistement.

J'accorderai l'appel avec dépens et casserai le jugement de la cour inférieure et accorderai un jugement de désistement avec dépens.

LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC

La Congrégation des Rites a tenu, le 29 janvier, au Vatican sa première séance de cete année. C'était pour une cause de Français, la béatification du vénérable Maunoir, missionnaire breton.

Le "rôle" des séances de la Congrégation des Rites est une sorte de Livre d'Or des héros du christianisme; on y voit successivement inscrits les noms des candidats proposés à l'admiration et à la vénération des catholiques du monde entier.

On peut constater combien, sur cette liste, la France occupe toujours une place prépondérante. Sur dix séances consacrées cette année aux causes de saints, il n'y en a pas moins de six qui intéressent directement la France.

Notons, au 14 juillet, une séance pour la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité; au 16 juin, une séance pour les Filles de la Charité et les Urselines guillotinées sous la Terreur, à Valenciennes.

Notons surtout, au 21 avril, une séance pour la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. Cette séance est inscrite au rôle dans les termes suivants: "Congrégation préparatoire sur les miracles attribués à la bienheureuse Jeanne d'Arc."

Quelques mots d'explication. On sait que Jeanne d'Arc, béatifiée le 18 avril 1909, n'a pas reçu en sa béatification les honneurs suprêmes dont dispose l'Eglise. Elle doit être élevée jusqu'à la canonisation et recevoir le titre de "Sainte". La condition générale et suffisante pour que, de la béatification on puisse passer à la canonisation, c'est que le candidat fasse de nouveaux miracles.

Le procès de la béatification est beaucoup plus long; il comprend successivement l'examen des points suivants qui constituent comme autant de phases du procès: réputation de sainteté en général, mais, en même temps, absence de tout culte, car, sans la permission de l'Eglise, le culte aurait un caractère superstitieux; examen des écrits, ouvrages et même lettres; pratique des vertus à un degré héroïque; valeur certaine des miracles attribués à l'intercession du candidat. Chacun de ces point forme, d'abord dans le diocèse qui demande la béatification, puis en Curie romaine, l'objet de minutieux examens et de long débats. Pour ne nous en tenir qu'à Rome et aux dernières phases du procès, la Congrégation des Rites examine, par exemple, la seule question de l'héroïcité des vertus dans trois séances successives qu'on appelle: antépréparatoire, préparatoire, générale, et qui s'échelonnent au cours de plusieurs années. Chaque phase du procès a son étape culminante devant le Pape lui-même: c'est au Vatican, en présence du Pape, que se tient la Congrégation générale, les consulteurs et prélats des Rites, puis les cardinaux émettent leur vote motivé sur la question: le Pape déclare qu'il se réserve de donner son propre avis quelque temps après; c'est ce qui a lieu un dimanche suivant par la lecture d'un décret.

Comme nous l'avons dit, après la béatification, il ne faut plus qu'une seule chose: de nouveaux miracles. Il faut que ces miracles aient été obtenus depuis la béatification par l'intercession formelle du Bienheureux.

Ces miracles sont passés au crible de la critique médicale la plus évère et la plus minutieuse. Souvent, des faits présentés ne sont pas jugés suffisants par "l'avocat du diable". Le prélat qu'on désigne vulgairement ainsi a le titre officiel de "promoteur de la foi". Il a la charge de combattre tant qu'il peut les causes proposées, et il s'acquitte consciencieusement de ce rôle. C'est une sorte d'accusateur public, dans ce vrai procès à rebours des procès ordinaires.

Quand on en arrive à la Congrégation préparatoire, c'est bon signe. Voici ce que l'on peut prévoir désormais pour la cause de Jeanne d'Arc:

La séance du 21 avril aura lieu au Vatican, mais non devant le Pape. Les consulteurs débattront devant les cardinaux la valeur des miracles proposés pour la canonisation, puis donneront leur vote et, après leur départ, les cardinaux à leur tour émettront leur avis; le secrétaire de la Congrégation des Rites, Mgr Lafontaine, fera de tout cela rapport au Pape. Quelque temps après, peut-être avant l'été, aura lieu la Congrégation générale. Celle-ci se tient devant le Pape. De nouveau, sur les miracles, les consulteurs, puis les cardinaux donnent leur avis motivé. Le Pape se réserve encore quelques jours de réflexion et de prière. A quelque temps de là, un dimanche ou un jour de fête, aura lieu une réunion à laquelle est admis le public et au cours de laquelle le Pape fera lire un décret déclarant son avis sur la valeur des miracles.

Dès lors, il ne faudra plus qu'une revision rapide de toute la cause dans une nouvelle phase qu'on appelle le procès de *tuto*. Cette phase comprend une seule Congrégation générale devant le Pape, puis une lecture de décret. Ces deux séances du procès *de tuto* pour Jeanne d'Arc pourraient avoir lieu, si tout marche bien, à la reprise des affaires en Curie, après les vacances, au mois de novembre; en sorte que la canonisation de Jeanne d'Arc pourrait être accomplie dès le mois de décembre. Mais un retard est toujours possible.

On sait que la canonisation se fait au cours d'une messe pontificale célébrée par le Pape lui-même à l'autel papal de Saint-Pierre. C'est une des solennités les plus grandes que l'on puisse voir à Rome.

Roma.

LE MEURTRE DE CALMETTE PROVOQUE DE VIOLENTES SCENES DANS PARIS

La police doit protéger M. Caillaux et garder son domicile. Plusieurs manifestations hostiles. "A l'échafaud! Assassin! crient les manifestants. La police doit faire appel aux troupes pour maintenir l'ordre.

Paris, 19.—L'agitation qui s'est emparée de la capitale depuis l'assassinat de M. Calmette par Mme Caillaux a été encore accrue aujourd'hui par la présence de nombreux gardes municipaux aux points les plus importants de Paris.

Dans tous les quartiers où la police craint des manifestations, la troupe est massée, prête à seconder la police.

Les bureaux du "Figaro", la chambre des députés, la maison dans laquelle habite M. Caillaux et la prison Saint-Lazare étaient les endroits devant lesquels la foule s'amassait. La police et la troupe se tenaient à proximité, prêtes à disperser les manifestants.

On s'attend à une grande démonstration des royalistes aux obsèques de M. Calmette demain.

M. Arthur Meyer, un des chefs du parti royaliste a, dans un article publié ce matin dans le "Gaulois", établi un parallèle entre le meurtre de M. Calmette et l'assassinat de Victor Noir, journaliste influent, par le prince Pierre Bonaparte, en 1870.

Dans la soirée d'hier et dans la matinée, de nombreuses manifestations ont eu lieu sur les boulevards. Plus de 200 écrivains et journalistes s'étaient réunis au Café Napolitain pour protester contre l'assassinat de leur collègue et attaquer M. Caillaux et son programme.

La police intervint et une bagarre s'ensuivit à l'intérieur du café. Les chaises et les tables furent renversées. Une vingtaine de manifestants et d'agents furent plus ou moins grièvemnt blessés. Plusieurs arrestations furent opérées.

Expulsés du Café Napolitain, ils se dirigèrent vers le Café Cardinal.

Ils étaient bientôt entourés par une foule qu'on évaluait à deux mille personnes; de violents discours furent prononcés. La police essaya de les disperser, mais dut se retirer devant le nombre par trop supérieur des manifestants et faire appel à la troupe. Une douzaine d'arrestations furent opérées.

Au quartier Latin, la police empêchait tout rassemblement: mais les groupes d'étudiants, dispersés par les agents, ne tardaient pas à se reformer.

Un incident assez grave se produisit au cours de l'après-midi. Une vingtaine d'étudiants, appartenant à un groupe révolutionnaire, interrompirent un cours de la Sorbonne en criant: 'Vive Caillaux!" Les étudiants des partis opposés voulurent les faire sortir et une bataille s'ensuivit. Bien que les partisans de M. Caillaux fussent armés de cannes solides, ils ne tardèrent pas à être maitrisés et expulsés.

De nombreux autres incidents se produisirent au quartier et la police dut intervenir à plusieurs reprises.

Le nom de Mme Caillaux revient dans toutes les conversations. L'opinion générale est qu'elle est victime de son amour pour M. Caillaux et qu'elle a été l'instrument de son mari en tuant M. Calmette.

La foule est de l'avis de M. Delahaye, qui déclara hier à la tribune que les ministres d'aujourd'hui "envoyaient leurs femmes pour supprimer ceux qui se trouvent en travers de leur chemin".

Les journaux à sensation profitent de l'agitation actuelle pour publier des nouvelles exagérées ou fausses, qui ne font qu'augmenter la surexcitation de la foule.

* * *

Versailles, 19.—Plusieurs centaines d'étudiants ont parcouru les rues de la ville, protestant contre M. Thalamas, qui écrivit à Mme Caillaux une lettre de félicitations pour le meurtre de M. Calmette.

Les étudiants se rendirent au domicile du député en criant: "A bas Thalamas! Assassin!"

La police eut beaucoup de difficultés à disperser les étudiants.

* * *

Paris, 18.—La population parisienne a refusé de témoigner aucune sympathie à Mme Caillaux. Elle et son mari sont traités de la même sorte.

Après la démonstration hostile qui a eu lieu hier contre M. Joseph Caillaux, ministre des finances, les détectives ont reçu l'ordre de veiller sur sa personne, et de l'accompagner partout où il irait.

Hier soir, lorsque Mme Caillaux sortit du commissariat de police, pour être transportée à la prison Saint-Lazare, la foule tenta de se précipiter sur elle, mais le commissaire en chef la fit immédiatement monter dans un automobile, pour la soustraire aux insultes, aux coups de sifflets et aux menaces du public.

Une démonstration semblable mais encore plus violente se produisit plus tard quand M. Caillaux quitta le commissariat. Il mit tout en oeuvre pour ne pas être reconnu, mais sans résultat car la foule l'entoura en criant: "Assassin, lynchez-le, noyez-le!

Pâle et le visage convulsé, M. Caillaux, avec colère, regarda le public. Un conflit semblait inévitable, quand au même moment une escouade de police arriva sur les lieux, repoussa la foule, entoura le ministre des finances pour le protéger et le fit monter dans un automobile.

Ce dernier s'éloignait quand un ouvrier brisa d'un coup de poing une des vitres de la voiture et fut arrêté.

M. Caillaux a fait ce matin une courte apparition au ministère des finances, pour y régler plusieurs affaires urgentes. Il fit mander dans son bureau particulier, la plupart des ministres, et les informa qu'il se voyait dans la nécessité de donner sa démission.

Le ministre était dans un état de dépression complet.

Il cessa tout à coup de parler et se mit à trembler et à pleurer, et étant sorti sans mot dire, ses collègues se retirèrent.

Quand il fut enfin remis et plus sûr de lui-même il retourna chez lui.

De nombreux agents de police avaient été placés dans le voisinage de la maison privée de M. Caillaux, rue Alphonse-de-Neuville, pour empêcher toutes les démonstrations qui avaient été, dit-on, organisées par quelques jeunes Parisiens désireux de montrer leur indignation.

Un groupe d'étudiants du quartier Latin a parcouru les rues de Paris, en manifestant contre M. Caillaux et le cabinet.

Aucune de ces manifestations n'a été prise au sérieux par les autorités qui n'ont vu là qu'effervescence mal contenue.

Cependant, lorsque M. Caillaux se présenta, l'après-midi, à la prison Saint-Lazare, accompagné de MM. Fernand Labori et Maurice Bernard, avocats fort distingués qui ont été chargés de la défense de Mme Caillaux, une foule énorme stationnait à l'entrée de la prison. Quand M. Caillaux eut été reconnu, il fut hué par plusieurs personnes, et ayant fixé le public avec colère, il pénétra dans la prison, sans prononcer la moindre parole. Après y être resté quarante minutes, il monta dans un automobile qui se trouvait dans la cour intérieure de la prison, ce qui lui permit d'en sortir, cette fois, sans être reconnu.

La police sur le soir a dispersé, sur la place Clichy, une foule d'environ 300 personnes qui s'apprêtaient à parcourir les quartiers du centre pour y manifester contre le ministre des finances. Ce n'étaient que cris: "A l'échafaud, assassin!"

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Une autre manifestation a eu lieu rue de Châteaudun. La police a chargé et a procédé à l'arrestation de onze individus.

AU SACRE COEUR

Mme Gustave Cardon, 599 rue Bannatyne, a donné naissance à un fils qui a été baptisé Henri-Léon-Joseph.

* * *

La retraite des hommes et jeunes gens comencera demain soir. Elle sera prêchée par les RR. PP. Laflamme et Lortie, oblats.

* * *

Mme Blanche Olivier, 57 rue Margaretta, a subi une opération à l'hôpital de SaintBoniface. Elle est en bonne voie de rétablissement.

* * *

La séance du 2 avril promet d'être un succès. La plupart des billets pour la répétition du lendemain sont déjà vendus.

* * *

M. Cardon repartira bientôt pour la France en voyage d'affaires. M. Cardon n'en était revenu qu'il y a peu de temps.

* * *

Melle Amanda Saint-Pierre, fille M. Jean Saint-Pierre, rue Spence, entre demain à la Maison Vicariale, communauté des Soeurs Grises.

INCENDIE A WINNIPEG

Le feu détruit lundi après midi le bloc Scott, rue Main. Emouvants sauvetages.

Un violent incendie a détruit, hier après-midi, le bloc Scott, rue Main, Winnipeg. Les pertes se chiffrent à un quart de million. Cinq hommes, pris comme dans une souricière à l'étage supérieur, ne purent que très difficilement se sauver.

Effrayé par les flammes qui l'environnaient de toutes parts, le docteur Moffat, un jeune dentiste, voulut se sauver par une fenêtre et s'y tint suspendu au rebord assez longtemps. Des nuages de fumée le cachait à la foule mais il tenait bon. On croyait à tout moment que ses forces le trahiraient et qu'il tomberait d'une hauteur de quarante-cinq pieds. Les pompiers tendirent alors un filet et le docteur Moffat se laissa tomber sans hésiter. Trop lourd, il imprima au filet de formidables oscillations. Blessé on le transporta à l'hôpital.

Le docteur Clung fut sauvé par les pompiers qui dressèrent les échelles. Il en fut de même pour M. Philippe Beaubien, avocat. La police le transporta sain et sauf sur les échelles.

Il y avait plus de cent personnes dans la bâtisse au moment où se déclara l'incendie.



Le R. P. Dandurand o.m.i. célèbre aujourd'hui son 96ème anniversaire de naissance. Il est le plus vieux prêtre de l'univers et par l'âge et par le nombre d'années de prêtrise. Il est aussi le doyen de la Congrégation des Oblats.

Nous lui souhaitons de longues années à vivre. Ce à quoi il semble bien décidé.

KRAFCHENKO SUR LA SELLETTE

Son procès s'instruit lentement à Morden.

Après avoir témoigné en faveur de Percy Hagel et de Westlake aux assises de Winnipeg, au commencement de la semaine, Krafchenko a été reconduit à Morden pour y subir son procès sous l'inculpation de l'assassinat du gérant Arnold, de la banque Montréal, à Plum Coulee, le 3 décembre dernier.

Après un choix relativement aisé du jury, John Wiebe est appelé dans la boîte aux témoins. C'est le premier des témoins de la couronne qui en fera entendre un très grand nombre. Wiebe est un mennonite et pour cette raison prête serment en levant les mains et non en baisant la bible. Un interprète traduit son témoignage aux jurés.

Wiebe raconte que le midi, du 3 décembre, en regardant par la fenêtre il aperçut la victime Arnold les bras levés et un homme en face de lui. Il se préparait à entrer dans la banque mais cela lui en ôta toute envie. Il a vu l'assassin sortir suivi d'Arnold puis entendit un coup de revolver. L'assassin recueillait son argent et fuyait en automobile.

Jeudi: Le procès de Krafchenko se poursuit sans grande incident. Jacob Bergen, un mennonite, et sa femme témoignent aujourd'hui. Bergen se trouvait tout près de l'endroit de la tragédie et a vu l'assassinat d'Arnold par un homme ressemblant au prisonnier. Mme Bergen a aussi vu commettre l'assassinat mais ne donne que de vagues indications du meurtrier.

Vendredi: Wallace Root, un commis-voyageur de Winnipeg, est le principal témoin de la journée. Comme tous les témoins précédents la fausse barbe du meurtrier ne lui permet de le reconnaître dans la personne de Krafchenko. Après une série de menues questions concernant le meurtre, l'avocat de la défense lui demande de dire si le meurtrier qu'il a vu est l'accusé. Le témoin l'examine longuement, de face, de profil et finalement déclare que ce n'est pas lui.

Lloyd Wagner, commis à la banque lors du crime, est ensuite appelé dans la boîté aux témoins. Il connaît bien l'accusé et a discuté avec lui de vols de banque à main armée. Il jure que l'homme qui regarda par la fenêtre le matin du crime n'est pas l'accusé.

Samedi.—Contre-interrogatoire de Wagner qui n'apprend rien de neuf. Deux autres témoins assez peu importants sont entendus. Ils n'apprennent rien de neuf.. Le procès est ajourné à lundi matin.

ST-BONIFACE

Le joli coussin râflé au profit des Soeur Carmélites a été gagné par Mme Théophane Bertrand.

* * *

Le R. P. Dandurand o.m.i., célèbre aujourd'hui son 96ème anniversaire de naissance.

* * *

Notre conseil a référé au comité des finances la proposition des échevins Turnbull et et Kenny d'annoncer dans les journaux de Winnipeg pour demander un avocat à salaire fixe. Cette proposition était fortement combattue par les échevins Gauvin et Beaupré. Selon eux, elle serait impraticable à l'heure actuelle.

* * *

Le Collège donnera demain soir une soirée musicale et dramatique à l'occasion de Mgr l'Archevêque. On y jouera Alfred le Grand.

* * *

L'échevin Kenny a été nommé pro-maire pour les prochains six mois.

* * *

Les contribuables devront voter le premier avril sur un règlement concérnant une différence de coût entre les anciens et les nouveaux égoûts. Afin d'expliquer au public la nécessité de ratifier ce règlement, les échevins ont décidé de tenir deux assemblées publiques. La première aura lieu le 30 mars à l'école Taché et la seconde le 31 mars à l'Hôtel de Ville. Le maire et plusieurs des échevins y adresseront la parole.

* * *

Le conseil a adopté, hier soir, un long règlement concernant la construction.

* * *

BAPTEMES

Antonio, fils de Modeste Cid et de Faustina Galego.

Agathe-Florentine-Emma, fille de François Mondor et de Alice Saint-Pierre, née à Saint-Vital. Parrain, M. Cyprien Mondor; marraire, Agathe Gaudreau.

Henri-Maurice, fils de J.-M. Roché et de Jeanne Michel. Parrain, Henri Constant; marraine, Yvonne Michel.

Marie-Emilie, fille de Théophile Rivière et de Justa Simonis. Parrain, Emile Van Megroet; marraine, Marie Burlin.

Florida-Yvonne, fille de Elzéar M. Dubord et de Eléonore Doucet. Parrain, J.-E. Provencher; marraine, Mme Provencher.

Marie-Emilia, fille de Jean-Baptiste Smith, Norwood, et de Lucie Sansregret.

Joseph-Corneille-Odile, fille de R.-F. Lecomte et de H.-F. Hebben.

Yvonne-Camille, fille de M. Leeuw et de Célina Vandame.

Maurice-François-Auguste, fils de Henri Brunache et de Théorèse Dehansy. Parrain, Mathurin Gicquel; marraine, Augustine Hulin.

Charles-Douglas, fils de R. Powell et de Madeleine Couret.

Marie-Annette, fille de Alfred Brabant et de Caroline Mondor. Parrain, Fidèle Mondor; marraine Adelina Mondor.

* * *

M. Neveu Prieur est décédé à l'hôpital Saint-Boniface après une courte maladie, à l'âge de 27 ans. Le service a été chanté par M. Halde, curé de Dauphin.

* * *

M. Peyrot, propriétaire de la librairie Moderne, arrêté sur une plainte du chef de police pour vente de gravures indécentes et de romans immoraux a été trouvé coupable, cet avant-midi, par le magistrat Turenne. Pluiseurs témoins ont été entendus pour la poursuite.

Peyrot a été condamné à $200 d'amende et les frais ou à être emprisonné 12 mois.

BANDIT ARRETE

La police montréalaise met le grappin sur un autre des meutriers du policier Bourdon.

Montréal, 17.—La sensation du jour dans l'affaire du meurtre de l'agent de police Honoré Bourdon sur le chemin de la Côte des Neiges, il y a neuf jours par les trois bandits Bourret, Beauchamp et Foucault, est l'arrestation opérée à huit heures ce matin de Joseph Beauchamp, réputé le plus dangereux du trio.

Beauchamp dormait à poings fermés dans un banc de l'église Paul rue Sainte-Catherine, quand de la paroisse Saint-Vincent de deux enfants de choeur qui venaient de servir la messe le reconnurent en passant dans l'allée. Beauchamp est en effet très bien connu dans le quartier où il s'est acquis une grande notoriété par ses nombreux démêlés avec la police.

Les deux servants de messe sortirent de l'église et se dirigèrent aussitôt vers le poste de police No.. 2 mais en chemin rencontrèrent un citoyen du nom de Demers à qui ils apprirent la chose.

Demers prévint aussitôt l'agent Wilfrid Choquette qui faisait son quart et ce dernier se rendit a l'église en compagnie du lieutenant Trudeau et du sergent Cousineau et s'emparèrent du dangereux fugitif.

Ce fut l'agent Choquette qui lui mit subitement la main sur l'épaule et lui saisit les mains avant que le bandit eut eu le temps de sortir de sa poche l'un des deux revolvers qu'il portait, un revolver de calibre 32 et un autre de calibre 38.

cherchait activement Beauchamp fut mis sur ses gardes par le chef Charpentier qui l'interrogea ensuite.

"Je n'ai pas vu mes compagnons, dit-il depuis que les coups de feu ont été tirés contre vos agents. J'ai laissé Foucault et Bourret à leur sort et depuis ce temps j'ai vécu dans les caves des maisons abandonnées et c'est en volant ici et là un peu de nourriture que j'ai pu manger".

Au chef Charpentier, Beauchamp a ajouté: "Ce matin je grelottais parce que j'ai passé la nuit dans une cour à me chercher un gîte, et au risque de me faire arrêter je pénétrai dans l'église pour me reposer un peu et je m'endormis exténué de fatigue".

Les deux garçons qui ont reconnu le bandit sont Louis Lussier, 18 ans et Ovila Blain, 21 ans.

Lussier déclara que lorsqu'il aperçut Beauchamp il crut remarquer quelque chose comme le bout d'un revolver qui sortait d'une de ses poches et c'est alors qu'il alla aussitôt chercher son camarade Blain qui, lui, connaissait Beauchamp.

Blain reconnut le bandit et tous deux décidèrent d'aller prévenir la police.

Trois citoyens de cette ville réclament la prime de mille piastres offerte par la ville hier. Il y a d'abord le nommé Demers qui déclare que depuis trois jours il recherchait activement eBauchamp qu'il connaissait depuis seize ans et que ce matin c'est lui-même qui a reconnu le bandit.

"Beauchamp et moi étions acrobates dans le cirque Sells Brothers, il y a plusieurs années, a déclaré Demers, et c'était alors un bon garçon. Nous faisions partie d'un trio d'acrobates qui fut connu pendant quelque temps sous le nom de trio Bartelli. Je jouais dans les trapèzes et Beauchamp jouait sur le matelas.

Nous étions séparés depuis quelques années. Beauchamp ayant décidé de se mettre à un métier moins dangereux, le métier de barbier.

Le constable Choquette et l'un des servants de messe, réclament également la récompense offerte par la ville et il se peut que des procédures soient instituées à ce sujet.

"La Patrie" publiait hier sur sept colonnes un long récit du père d'Ismaël Bourret à Charlesbourg au cours duquel le journal fait dire à M. Bourret que c'est à l'école de réforme que son fils avait appris à vivre de crime. Interrogé le frère Hermias, directeur de l'école de réforme dément la chose et il déclare que le jeune banni n'a pu lier connaissance à l'école de réforme avec le notoire Marjorique Gagnon, attendu que ce Gagnon n'a jamais mis les pieds à l'école de réforme. De fait les trois individus désignés dans l'entrevue de "La Patrie" ont quitté l'école de réforme il y a plus de 20 ans.

HAGEL-WESTLAKE

Ils sont trouvés coupables. La sentence sera prononcée plus tard.

Percy Hagel, avocat, et John Westlake, ont été trouvés coupables de conspiration et d'avoir aidé un prisonnier à s'évader, vendredi soir, par le jury, après quelques heures de délibérations.

Depuis mardi, la défense faisait entendre ses témoins: Krafchenko et les deux accusés. Tous trois ont carrément contredit Reid et Buxton. Krafchenko a déclaré que Hagel n'avait rien eu à faire avec son évasion.

Vendredi avant-midi, les deux avocats de la défense avaient fait leur plaidoyer au jury. Ils s'étaient surtout attaqué aux témoins de la couronne et principalement à Buxton. Ces témoignages n'avaient aucune valeur et un jury ne pouvait pas appuyer là-dessus un verdict de culpabilité contre les accusés. En réponse l'avocat de la couronne soutient que la preuve est très forte et réclame un verdict de culpabilité. Buxton a certainement dit la vérité. Il n'avait rien à gagner en le cachant. D'ailleurs Westlake a quasi admis sa culpabilité dans sn opropre témoignage.

Dans son adresse au jury, le juge Curran ne se montre aucunement favorable aux accusés. Il analyse toute la preuve et surtout les témoignages de Reid et de Buxton. Les quelques divergences entre la première version de Buxton et sa seconde sont sans importance. Dans son ensemble le témoignage de Buxton est corroboré par celui de Reid.

A la suite de quelques objections de Me Bonnar, le juge précisa certaines parties de son adresse puis le jury se retira pour délibérer. A huit heures et quelques minutes, il revenait avec un verdict de culpabilité contre les deux accusés.

Sur chacun des chefs d'accusation, Hagel et Westlake peuvent être condamnés à sept ans de prison. La sentence sera prononcée plus tard. Me Bonnar annonce qu'il portera la cause en appel.